

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVII - No 214

MONTRÉAL, LE VENDREDI 13 SEPTEMBRE 1996

88c + TPS + TVQ / Toronto 15

PERSPECTIVES

## Maux de tête turcs

La reprise du contrôle du nord de l'Irak par les Kurdes alliés de Saddam Hussein et le regain de tensions entre Washington et Bagdad intéressent au plus haut point la Turquie qui abrite la plus forte population kurde (12 millions) et qui affronte depuis 12 ans une rébellion kurde dans cette région. Alliée des États-Unis mais liée par des intérêts économiques à son voisin irakien, la Turquie est empêtrée dans les contradictions de sa politique vis-à-vis du problème kurde.

On prétend que les dirigeants politiques au Kurdistan demandent tous les matins à leur secrétaire de leur remettre en mémoire le nom de leurs amis et celui de leurs ennemis. Les renversements d'alliance sont monnaie courante dans la région et ils n'étonnent plus personne. Mais la Turquie assiste avec appréhension au changement de l'équilibre des forces dans cette zone, pas tout à fait convaincue qu'il débouchera sur une plus grande stabilité et un renforcement de la sécurité de sa frontière méridionale.

Depuis la fondation en 1978 du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) en Turquie, la question kurde constitue le problème politique le plus aigu et le plus meurtrier pour Ankara. Face à une organisation qui a adopté une stratégie de «terrorisme sélectif» contre l'État turc, Ankara a choisi l'option militaire. L'affaiblissement du PKK et la recherche d'alliances avec tout ce qui est opposé au PKK sont devenus les priorités de la politique turque.

En 1983, avec l'accord de Bagdad, l'armée turque traque les rebelles kurdes du PKK en territoire nord-irakien qui leur sert de sanctuaire. Parallèlement, la Turquie cherche à saper l'alliance entre le PKK et le PDK et elle réussit en partie puisque, à la suite d'actions terroristes du PKK et de représailles turques en Irak, le parti de Massoud Barzani prend ses distances avec son homologue de Turquie et dénonce l'action armée du PKK. C'est alors que l'Union patriotique du Kurdistan (UKP), dirigée par Jalal Talabani, amorce un rapprochement avec le PKK.

C'est ce parti de l'UKP qui vient d'être délogé du Kurdistan irakien par son rival allié à Bagdad. L'appui de Bagdad au chef du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), Massoud Barzani, lui a permis d'étendre sa domination sur l'ensemble des zones kurdes du nord de l'Irak. En principe, cela devrait servir les intérêts de la Turquie qui cherche à stabiliser cette région et qui compte sur Saddam Hussein et sur Massoud Barzani pour empêcher les séparatistes kurdes turcs d'utiliser le nord de l'Irak comme base de repli et d'entraînement. Mais les alliances étant fragiles dans cette région, personne ne s'étonnerait en Turquie de voir sous peu les frères ennemis Barzani et Talabani refaire la paix et remettre en question une fois de plus l'équilibre des forces.

En outre, la Turquie souhaite créer une zone de sécurité le long de la frontière irakienne, ce à quoi Bagdad — et le chef du PDK — s'oppose vigoureusement, estimant qu'elle violerait la souveraineté du territoire irakien. Pour ces mêmes motifs, l'Irak fait campagne contre la zone d'exclusion aérienne mise en place par les Alliés après la guerre du Golfe et demande aux autorités d'Ankara de mettre fin au stationnement en Turquie des avions alliés chargés de faire respecter l'interdiction de vol imposée aux avions irakiens au nord du 36e parallèle. En contrepartie, Bagdad laisse miroiter la perspective d'échanges commerciaux lucratifs pour la Turquie une fois que les alliés auront desserré l'étouffement sur l'Irak et lui permettront d'exporter une partie de son pétrole. L'Irak fait valoir que la Turquie perd cinq milliards de dollars par an en raison de l'embargo.

De son côté, la Turquie se demande de quoi va accoucher la nouvelle entente cordiale — si elle se prolonge — entre le maître de Bagdad et le chef militaire kurde Massoud Barzani. La rumeur veut qu'un accord politique d'autonomie ou de fédération pour le Kurdistan irakien soit en voie d'être conclu. Si c'était le cas, cela serait un bien mauvais exemple — du point de vue d'Ankara —, qui pourrait donner des idées aux Kurdes de Turquie.

L'arrivée cette année d'un nouveau gouvernement turc dominé par les islamistes ajoute à la confusion de la politique turque dans la région. L'aile islamiste et pro-arabe souhaite un rapprochement avec l'Irak et avec l'Irak (la première visite à l'étranger du premier ministre turc Necmettin Erbakan a été à Téhéran). L'aile laïque souhaite maintenir ses bonnes relations et son alliance militaire avec Washington.

Après bien des réticences, Ankara a accepté d'accueillir quelque 2000 opposants irakiens et kurdes qui collaboraient avec les États-Unis dans le nord de l'Irak et qui seraient menacés des représailles de Saddam Hussein s'ils restaient sur le territoire irakien.

Si la crise entre Washington et Bagdad perdure, la Turquie va se retrouver dans une position encore plus inconfortable, écartelée entre deux voies qui n'apportent que des solutions éphémères à son principal problème politique et de sécurité.

En plus de sanctionner les lois, le lieutenant-gouverneur peut donner des conseils, lancer des avertissements et demander des éclaircissements», a-t-il déclaré aux journalistes au terme de la cérémonie d'assermentation qui avait commencé une heure plus tôt au petit salon du président de l'Assemblée nationale.

M. Roux entend également profiter de ses nouvelles fonctions pour visiter le Québec et rencontrer les populations régionales, autochtones et carcérales. Il entend les aider à régler leurs problèmes en alertant les autori-

«En plus de sanctionner les lois, le lieutenant-gouver-

neur peut donner des conseils, lancer des avertissements et demander des éclaircissements», a-t-il déclaré aux journalistes au terme de la cérémonie d'assermentation qui avait commencé une heure plus tôt au petit salon du président de l'Assemblée nationale.

M. Roux entend également profiter de ses nouvelles fonctions pour visiter le Québec et rencontrer les populations régionales, autochtones et carcérales. Il entend les aider à régler leurs problèmes en alertant les autori-

«En plus de sanctionner les lois, le lieutenant-gouver-

LES ACTUALITÉS

### À la rescousse des ronfleurs

PAGE A 2



POLITIQUE

### Duhaime rêve de détrôner Chrétien dans Saint-Maurice

PAGE A 4

À VOIR

### Trente-huit fois Shakespeare

PAGE B 12



## Jean-Louis Roux ne veut pas jouer les figurants

### Il devient le 26<sup>e</sup> lieutenant-gouverneur du Québec

MARIO CLOUTIER  
DE NOTE BUREAU DE QUÉBEC

Symbole pour les uns, figurant pour les autres, le comédien et sénateur Jean-Louis Roux est devenu le 26<sup>e</sup> lieutenant-gouverneur du Québec, hier, un peu après 16h. Refusant les épithètes, et des uns et des autres, il a fait une entrée en scène pour le moins remarquée en laissant clairement savoir qu'il avait un rôle actif à jouer au sein du gouvernement québécois.

«En plus de sanctionner les lois, le lieutenant-gouver-

neur peut donner des conseils, lancer des avertissements et demander des éclaircissements», a-t-il déclaré aux journalistes au terme de la cérémonie d'assermentation qui avait commencé une heure plus tôt au petit salon du président de l'Assemblée nationale.

M. Roux entend également profiter de ses nouvelles fonctions pour visiter le Québec et rencontrer les populations régionales, autochtones et carcérales. Il entend les aider à régler leurs problèmes en alertant les autori-

VOIR PAGE A 12: ROUX



«M. Roux a accepté de jouer ce rôle, j'espère qu'il s'y tiendra», a déclaré M. Bouchard, visiblement renfrogné pendant la cérémonie d'assermentation.

## La Bosnie aux urnes



FIN de la campagne électorale hier en Bosnie où les électeurs se rendent aux urnes demain. En soirée, plus de 60 000 partisans du parti au pouvoir à Sarajevo ont acclamé le président bosniaque Alija Izetbegovic qui leur a promis une «Bosnie unie» où les Musulmans seront assez forts pour se défendre contre les Serbes. Le Parti d'action démocratique (SDA) a rempli le stade olympique de Sarajevo de ses supporters, venus en bus de tout le territoire de la Fédération croato-musulmane. Nos informations en page A 7.

## Auditoire captif

### Les prisonniers de Bordeaux découvrent le théâtre et prennent le large... en esprit

LOUISE LEDUC  
LE DEVOIR

Rose, la porte du studio. Sur les murs et au plafond, des affiches d'artistes québécois. Si ce n'était des gardiens qui frappent sans discrétion à la porte en brandissant sur une pancarte un numéro de matricule à la recherche de l'un ou l'autre prisonnier, on se serait cru dans un cégep. Trois, deux, un,

party! Hier, à la prison de Bordeaux, au lancement de la sixième saison de l'émission *Souvenirs anonymes* diffusée tous les mercredis sur les ondes de CIBL, les prisonniers ont découvert un moyen de s'évader en esprit, par le théâtre. Une découverte, vraiment: le théâtre, ils ne connaissaient pas du tout.

VOIR PAGE A 12: BORDEAUX



Artistes et prisonniers ont salué l'œuvre de Léo Lévesque, écrite depuis le pénitencier de Sainte-Anne-des-Plaines et interprétée hier derrière les murs de la prison de Bordeaux.

## Y a-t-il un Américain dans la salle?

### Howard Galganov passe inaperçu à New York

D'APRÈS LA PRESSE CANADIENNE

Après avoir bruyamment fait la publicité de son départ pour les États-Unis, le militant Howard Galganov a prêché dans le désert, hier à New York, alors qu'un seul financier de Wall Street s'est déplacé pour assister à ce qui devait être une rencontre entre le militant et le milieu des affaires new-yorkais.

Alors que le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes Stéphane Dion exprimait son «soulagement» à la vue d'un Galganov essouffé, la vice-première ministre et ministre fédérale du Patrimoine, Sheila Copps, affirmait son appui à l'action entreprise par M. Galganov, soutenant qu'il avait le droit et la liberté de se rendre aux États-Unis dans le but de dénoncer la politique ou les intentions du gouvernement québécois en matière linguistique.

Directement de New York, et pour ajouter au ridicule de la situation, l'Américain ayant été le seul à s'être déplacé pour entendre M. Galganov, Robert Blohm, a été expulsé du très huppé Harvard Club parce qu'il avait discuté avec des journalistes. «Vous ne pouvez pas mettre à la porte le seul analyste financier ici présent», a tonné M. Blohm alors que deux gardes du corps de M. Galganov l'expulsaient du club.

La quasi-totalité des autres personnes venues au Harvard Club entendre M. Galganov dénoncer le sort réservé aux anglophones du Québec était des supporters qui avaient fait le voyage avec lui.

John MacArthur, éditeur du réputé *Harper's Magazine*, a assisté au discours de M. Galganov et n'a pas été impressionné par ce qu'il a entendu. «Le problè-

VOIR PAGE A 12: GALGANOV

CULTURE

## Serge Denoncourt quitte la direction du Trident

PAGE B 11

## Surenchère de menaces entre Bagdad et Washington

D'APRÈS REUTERS ET AFP

L'épreuve de force entre l'Irak et les États-Unis a franchi hier un nouveau palier, la surenchère des menaces, des mises en garde et des démonstrations de force faisant craindre une nouvelle et très prochaine escalade militaire dans la région.

Moins de 24 heures après la nette mise en garde de Washington, Bagdad a d'abord annoncé avoir tiré hier matin trois missiles sol-air contre des avions américains et alliés patrouillant dans la zone d'exclusion aérienne du sud de l'Irak.

Le Pentagone n'a pas confirmé l'incident. Le secrétaire d'État Warren Christopher a en revanche réaffirmé l'intention des États-Unis de protéger le Koweït et les autres États du Golfe contre toute agression irakienne, en réponse aux menaces de Bagdad contre les pays qui accepteraient de servir de base arrière aux avions américains.

L'Irak, par la voix de son vice-premier ministre Tarek

VOIR PAGE A 12: MENACES

■ Voir aussi en page A 10 l'éditorial de François Brousseau: L'invincible Saddam Hussein

INDEX	MÉTÉO
Agenda .....B9	Montréal
Avis publics .....B7	Nuageux avec 70 % de possibilité d'averses. Risque d'orage. Max: 20
Peûtes annonces...A4	Québec
Culture .....B11	Nuageux 70 % de possibilité d'averses en après-midi. Max: 16
Économie .....A8	Détails en A 2
Éditorial .....A10	
Le monde .....A7	
Mots croisés .....A4	
Les sports .....B6	

## • LES ACTUALITÉS •

Étude d'une chercheuse d'Oakland

### Le deuil du conjoint, un mal parfois fatal

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

Les hommes et les femmes qui subissent la perte d'un conjoint sont plus susceptibles de mourir dans les mois qui suivent ce décès, indépendamment de leur état de santé.

C'est ce que révélait cette semaine Catherine Schaefer, une épidémiologiste d'Oakland qui participait au 11<sup>e</sup> congrès international sur les soins aux malades en phase terminale, au Palais des Congrès, à Montréal. Mme Schaefer se basait sur les résultats d'une étude menée auprès de 12 500 veufs et veuves ayant subi un examen médical durant la période allant de 1964 à 1973. Le suivi des dossiers, effectué à partir des certificats de décès de ces personnes, s'est fait jusqu'en 1987. Le tout couvrait donc une période allant de 15 à 24 ans.

De l'ensemble des personnes suivies, 26 % des femmes et 12 % des hommes ont perdu leur conjoint durant la période couverte par l'enquête. Des survivants à ces deuils, 30 % des hommes et 15 % des femmes sont également morts pendant la période couverte par l'enquête.

Selon les conclusions tirées par Mme Schaefer, les hommes et les femmes ont deux fois plus de chances de mourir dans les 7 à 12 mois qui suivent la mort de leur conjoint. De façon générale, les hommes sont plus vulnérables que les femmes et ont plus de réactions à retardement à la suite du décès de leur conjoint. En effet, cinq ans après le décès de leur conjoint, les hommes sont encore susceptibles d'accuser les conséquences physiques du deuil. Ce deuil à retardement est presque imperceptible chez les femmes. Étonnamment, les réac-

tions tardives au deuil d'un conjoint sont plus fréquentes chez les jeunes femmes que chez les femmes plus âgées. Aussi, on remarque plus de décès à la suite d'un deuil chez les hommes en bonne santé que chez les hommes qui souffraient déjà de certains maux. L'étude prouve également que le deuil a un impact direct sur la santé des personnes, indépendamment de l'état de santé de celles-ci ou de leurs conditions de vie.

Chez les femmes de 40 à 59 ans, les chances de mourir à la suite du décès du conjoint sont quatre fois plus élevées que dans le reste de la population du même âge. Chez les femmes de 80 ans et plus, ce risque est deux fois plus élevé. Chez les hommes, le risque de mourir à la suite du décès d'une conjointe est trois fois et demi plus élevé que dans le reste de la population.

Enfin, il est démontré que ce sont les personnes les plus en santé qui ont tendance à se remarier à la suite d'un deuil et que le remariage est le seul facteur, outre le temps, ayant clairement pour effet la diminution des impacts du deuil.

De façon générale, l'étude ne permet pas de mesurer l'impact du deuil selon la qualité de la relation entre les conjoints, l'intensité du deuil, les ressources à la disposition de l'endeuillé ainsi que les changements qui surviennent dans sa vie après le deuil.

Pour reprendre les propos de Valerie MacLaren, coordonnatrice du service de deuil au service de soins palliatifs de l'hôpital Royal Victoria, à Montréal, qui s'exprimait dans le cadre du même congrès au sujet des impacts d'un deuil, «le chagrin peut faire de vous une personne nouvelle s'il ne vous tue pas chemin faisant».

### Une diminution de salaire permet la levée du lock-out à l'école Peter Hall

Les enfants retourneront en classe mercredi

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

La direction et les employés de l'école Peter Hall sont parvenus à s'entendre tard mercredi soir, et les 430 enfants de cette école privée pourront entrer en classe mercredi prochain, après presque trois mois de lock-out.

L'entente a été acceptée hier midi par les employés de l'école, membres de l'Alliance des professeurs de Montréal.

Mais même si la paix est revenue à court terme, le syndicat a fermement l'intention de continuer à remettre en question la gestion de cette école.

La direction de l'école avait placé les 122 employés en lock-out à la fin juin, deux jours avant la fin des classes, après plusieurs mois de négociations infructueuses concernant le renouvellement du contrat de travail.

Ce conflit avait nécessité la nomination d'un médiateur du ministère du Travail, Jacques Chicoine, et la ministre de l'Éducation Pauline Marois avait exigé mercredi que les commissions scolaires qui envoient

leurs enfants à Peter Hall lui soumettent un plan de mise en place de services éducatifs si le conflit se poursuivait.

D'ici mercredi prochain, le service de répit-dépannage de jour pour les enfants, institué cette semaine par la direction, sera maintenu.

L'école Peter Hall, subventionnée par Québec, offre des soins à 430 enfants lourdement handicapés. Des parents exaspérés avaient manifesté cette semaine devant les bureaux de la ministre Marois pour exiger la réouverture de l'école, dans un climat tendu, les parents craignant des menaces de représailles de la part de la direction de l'école.

L'entente convenue entre les parties prévoit, entre autres, une réduction de salaire de 4,5 % cette année pour les employés et une réduction supplémentaire de 1 % l'année prochaine. L'école fait face à un manque à gagner de 150 000 \$ lié à des compressions gouvernementales. L'entente prévoit aussi l'abandon de la «clause-remorque», une disposition accordant automatiquement au personnel de Peter Hall des hausses de salaire semblables à celles négociées

dans le secteur scolaire public.

Mais l'employeur versera aussi aux syndiqués un montant global de 155 000 \$ sur deux ans et il améliorera les dispositions de la liste de rappel.

Fait important, le ratio enseignant-élèves demeure inchangé. Il est de 7,5 dans les classes d'élèves présentant une déficience intellectuelle profonde et de 8,5 pour les élèves atteints d'une déficience légère et moyenne.

Le président du conseil d'administration de l'école, Jean Laliberté, s'est réjoui hier de ce que l'entente signifie «la survie de l'école pour les années à venir, soit le maintien de l'ensemble et de la qualité de nos activités pédagogiques dans un cadre de stabilité budgétaire».

La présidente de l'Alliance des professeurs, Diane Fortier, explique que le montant versé par l'employeur correspond dans sa presque totalité aux sommes épargnées par la direction de l'école pendant le lock-out. Et les baisses de salaire et concessions accordées dans la convention collective totaliseront 337 000 \$, dit-elle.

«Pour nous, il s'agit d'un règlement à très court terme, qui nous a essentiellement permis de freiner l'appétit de l'employeur, explique-t-elle. Et il fallait offrir les services aux enfants. Mais à long terme, il y a des problèmes de gestion dans cette école, que nous allons continuer à examiner. L'attitude du recteur, en pleine période de compressions, c'est d'acheter un immeuble, de le rénover, et ensuite de dire à ses employés "j'ai besoin d'argent". Ça n'a pas de bon sens.»

Le ministre du Travail Matthias Rioux et la ministre Marois s'étaient entendus pour tout mettre en œuvre afin de faire cesser le conflit, soutenait hier le cabinet du ministre Rioux dans un communiqué. «Laisser ces étudiants sans cours plus longtemps était devenu intolérable», explique M. Rioux, qui constate que «les parties ont pris conscience que la négociation de bonne foi et les compromis honorables étaient la seule voie permettant d'arriver à un règlement mutuellement satisfaisant. Je crois qu'elles ont aussi réalisé les répercussions sérieuses du conflit de travail sur les enfants».

### L'Hôtel-Dieu vole au secours des ronfleurs

Un traitement permet d'en finir avec les histoires à dormir debout

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Ronfler toute la nuit, passe encore. Mais cogner des clous à toute heure du jour, s'endormir au volant et avoir des trous de mémoire, c'en était trop. Pourtant, Frank Furtado n'est pas le seul éternel assoupi à avoir vécu pareille histoire à dormir debout. Au moins 2 % des femmes et 4 % des hommes souffrent d'apnée du sommeil, une maladie que l'on peut maintenant vaincre grâce à un petit appareil portable.

Hier, à l'occasion de l'ouverture du laboratoire de recherche sur les troubles du sommeil de l'Hôtel-Dieu, le Dr Pierre Mayer a raconté comment plusieurs personnes en arrivent à mener des existences fantomatiques parce qu'elles souffrent de cette maladie trop souvent mal diagnostiquée.

L'apnée nocturne frappe jusqu'à 25 % des personnes obèses et 5 % des personnes de poids normal qui ronflent durant leur sommeil. Le ronflement est produit par une obstruction du pharynx qui empêche l'air d'affluer normalement au cerveau. Au cours du sommeil, le patient souffrant d'apnée subit donc des arrêts respiratoires fréquents pouvant durer de 30 à 40 secondes, l'empêchant d'atteindre un sommeil profond. Même s'il n'a pas conscience de ces éveils, le patient s'éveille le matin, épuisé, privé d'un sommeil réparateur. Cette privation entraînera des problèmes comme la somnolence le jour, la difficulté à se concentrer, l'impuissance et les pertes de mémoire.

«Je dis souvent que mes patients passent leur vie au sommet de l'Everest. Ils vivent une baisse de 50 % du taux d'oxygène dans le sang en raison de l'apnée. A court terme, on n'en meurt pas. Mais à long terme, ça augmente les risques de décès de plusieurs autres maladies», a expliqué hier le Dr Mayer.

Heureusement, les patients souffrant d'apnée peuvent maintenant compter sur un petit appareil portable pour contourner leur maladie. L'appareil, fait d'un petit masque, est relié à un ventilateur qui souffle de l'air dans les narines et permet l'alimenta-



Une victime de l'apnée du sommeil porte un masque respiratoire dans le nouveau laboratoire de recherche de l'Hôtel-Dieu.

tion normale et continue des voies respiratoires en oxygène. Les rares cas, il faut recourir à une chirurgie élaborée, explique le Dr Mayer. Une chirurgie qui n'a rien à voir avec celles offertes pour réduire le ronflement, qui ne peuvent que masquer le problème sans guérir l'apnée. La maladie est souvent mal diagnostiquée, les médecins concluant au surmenage, à la dépression. Certains patients se font même prescrire des calmants (!) ou des antidépresseurs. «Le signal d'alarme, c'est le ronflement, les arrêts respira-

toires et la fatigue de jour», souligne le médecin.

Ce nouveau laboratoire vient s'ajouter à ceux des hôpitaux Royal Victoria, Sacré-Cœur et Laval de Québec, qui étudient eux aussi les troubles du sommeil mais où il faut parfois six mois pour obtenir un rendez-vous. En plus de s'intéresser à l'apnée, le laboratoire de l'Hôtel-Dieu utilisera le masque nasal auprès de patients souffrant de fibrose kystique et de l'ataxie de Friedreich, chez qui le sommeil profond est aussi perturbé par des arrêts respiratoires.

toires et la fatigue de jour», souligne le médecin.

Ce nouveau laboratoire vient s'ajouter à ceux des hôpitaux Royal Victoria, Sacré-Cœur et Laval de Québec, qui étudient eux aussi les troubles du sommeil mais où il faut parfois six mois pour obtenir un rendez-vous. En plus de s'intéresser à l'apnée, le laboratoire de l'Hôtel-Dieu utilisera le masque nasal auprès de patients souffrant de fibrose kystique et de l'ataxie de Friedreich, chez qui le sommeil profond est aussi perturbé par des arrêts respiratoires.

### Un fœtus n'est pas une personne, statue la Cour suprême du Manitoba

PRESSE CANADIENNE

Winnipeg — La Cour d'appel du Manitoba a décrété hier qu'un fœtus n'est pas une personne, si bien qu'on ne peut obliger une femme enceinte qui renifle de la colle à suivre un traitement contre son assuétude pour protéger son futur enfant.

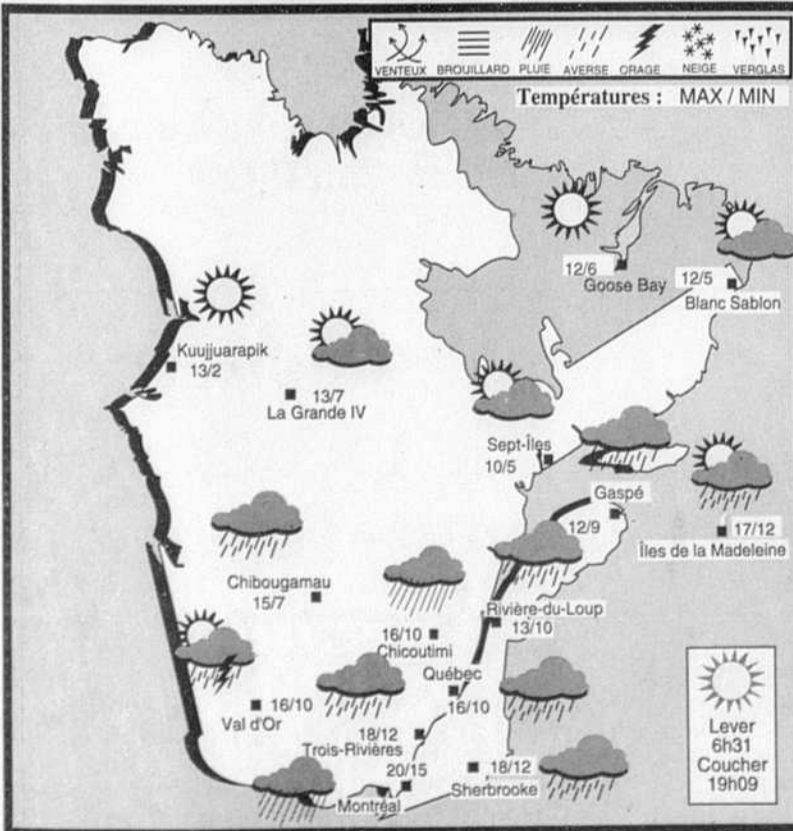
En rejetant le jugement d'un tribunal inférieur, toutefois, le juge Kerr Twaddle a précisé que le contrôle que l'État pourrait exercer sur une femme enceinte qui met en danger la santé d'un fœtus est une question que les hommes politiques devraient régler par voie législative. «Les circonstances et la façon par laquelle —

et jusqu'à quel point — on doit agir (dans un tel cas) demeurent controversées», écrit le magistrat au nom des cinq juges qui ont entendu cette affaire. «Il n'est pas de l'autorité de ce tribunal d'imposer à la société des réponses à ces questions.»

Le premier tribunal, présidé par le juge Perry Schulman, de la Cour du banc de la Reine, avait imposé à la jeune femme de 22 ans, le 4 août dernier, de suivre un programme de désintoxication. Son jugement fut rapidement suspendu par la Cour d'appel en attendant que celle-ci entende la cause. La jeune femme a volontairement suivi une cure, durant un certain temps, mais a ensuite abandonné.

### LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Samedi	Dimanche	Lundi
	max 20	min 15	max 18	15/21	15/22



QUÉBEC	Aujourd'hui	Ce Soir	Samedi	Dimanche	Lundi
	max 16	min 10	max 15	12/16	10/17

OTTAWA	Aujourd'hui	Ce Soir	Samedi	Dimanche	Lundi
	max 18	min 14	max 18	14/21	14/22

**Météo-Nautique**  
1 900 565-4000  
95c/minute  
«La météo à la source»

**loto-québec résultats**

**6/49** Tirage du 96-09-11

12 14 20 21 39 43

Numéro complémentaire: 48

GAGNANTS	LOTS	Montants
6/6	0	2 217 321,10 \$
5/6+	5	133 039,20 \$
5/6	234	2 274,10 \$
4/6	13 697	74,40 \$
3/6	253 163	10,00 \$

Prizes totales: 15 480 605,00 \$  
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000 \$

**Extra** Tirage du 96-09-11

NUMÉROS	LOTS	Montants
681920	100 000 \$	
81920	1 000 \$	
1920	250 \$	
920	50 \$	
20	10 \$	
0	2 \$	

TVA, le réseau des tirages

Le montant d'encaissement des billets gagnants paraissant au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

### Céline Dion mise au repos

Elle a dû annuler quatre spectacles

MICHEL DOLBEC  
PRESSE CANADIENNE

Paris — Céline Dion a des ennuis de santé. La star québécoise souffre de douleurs à l'abdomen et à la poitrine qui l'ont contrainte à annuler quatre spectacles en deux semaines.

A une semaine exactement du début officiel de sa tournée européenne, Céline Dion a dû renoncer à se rendre à Monaco, où elle devait chanter ce soir et demain pour la clôture de la saison estivale. Pour les mêmes raisons, la jeune femme avait été obligée d'annuler, le 31 août à Portland et le 1<sup>er</sup> septembre à Seattle, les deux derniers concerts de sa tournée aux États-Unis.

Les problèmes de santé de Céline Dion ont causé une certaine inquiétude en France, d'autant plus que l'organisateur des concerts monégasques cité par le journal *Le Parisien* a annoncé que Céline Dion était «sous surveillance médicale dans une clinique de Floride» et que les dates de ses prochains concerts en France étaient «remises en question».

Chez Columbia, sa maison de disque, comme chez Francine Chalouit, son attachée de presse montréalaise, on assure qu'il n'en est rien. Céline Dion se repose chez elle et «elle va mieux». Elle arrivera à Paris mercredi, deux jours avant le premier des cinq spectacles qu'elle

donnera au centre omnisports de Bercy. Ces concerts marqueront le début d'une tournée qui la mènera d'ici au 29 novembre dans 32 villes d'Europe.

Céline Dion aura donc pris en tout et pour tout trois petites semaines de «congé de maladie». C'est peu, d'autant plus que cette tournée s'annonce épuisante, à l'image de celle qu'elle vient de faire aux États-Unis et qu'elle a terminée sur les genoux. Selon ses médecins, le «stress et la fatigue» sont à l'origine des maux de la chanteuse. Un communiqué émis par les médecins qui l'ont examinée à West Palm Beach, où elle a effectivement été hospitalisée pendant quelques jours pour subir une batterie de tests, précise que les douleurs dont souffre Céline Dion sont provoquées par des «reflux gastro-œsophagiens, des spasmes de l'œsophage et une fatigue extrême causée par une longue et exténuante tournée».

Le docteur Sidney Neimark, un gastro-entérologue, précise toutefois que le repos, un régime strict et les médicaments ont déjà entraîné une «amélioration significative» de l'état de santé de sa célèbre patiente.

Presque à la même époque l'an dernier, Céline Dion avait également eu des ennuis de santé. Une rhinopharyngite aiguë l'avait obligée à annuler un concert au Zénith de Paris.



LE DEVOIR POLITIQUE

Kenworth

Landry espère toujours une entente avec Paccar

MARIO CLOUTIER DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Les négociations se poursuivent toujours entre le gouvernement québécois et la compagnie américaine Paccar dans le but de relancer l'usine de camions Kenworth, de Sainte-Thérèse, fermée depuis le mois d'avril dernier.

Québec souhaite encore pouvoir sauver les 800 emplois directs que compte l'usine lorsqu'elle est fonction, mais pas au point de céder à tous les caprices de la firme de Seattle.

Le ministre d'Etat de l'Économie et des Finances, Bernard Landry, a indiqué hier que des contacts avaient eu lieu pas plus tard que mercredi entre les principaux intervenants dans ce dossier.

Le ministre Landry a indiqué qu'il n'était aucune question de verser un prêt sans intérêt de 30 ans — de l'ordre de 42 millions — à Paccar pour rouvrir l'usine de Sainte-Thérèse, contrairement à ce qui avait été annoncé la semaine dernière.

«Nous allons mobiliser nos programmes réguliers. Les intervenants demeurent le gouvernement québécois, le fédéral, le Fonds de solidarité de la FTQ et les travailleurs de Kenworth. Si nous ajoutons quelque chose à nos programmes réguliers, ce seraient des sommes marginales.»

«Le dossier évolue convenablement avec Paccar. Ça se maintient largement dans des paramètres d'espoir. On est partis de zéro dans ce dossier et on ne risque pas d'y retourner. Nous n'accepterons jamais une telle fatalité. D'une manière ou d'une autre, on transformera le zéro. Jusqu'à maintenant, on ne travaille sur aucune sorte de plan B.»

«Le dossier évolue convenablement avec Paccar. Ça se maintient largement dans des paramètres d'espoir. On est partis de zéro dans ce dossier et on ne risque pas d'y retourner. Nous n'accepterons jamais une telle fatalité. D'une manière ou d'une autre, on transformera le zéro. Jusqu'à maintenant, on ne travaille sur aucune sorte de plan B.»

«Le dossier évolue convenablement avec Paccar. Ça se maintient largement dans des paramètres d'espoir. On est partis de zéro dans ce dossier et on ne risque pas d'y retourner. Nous n'accepterons jamais une telle fatalité. D'une manière ou d'une autre, on transformera le zéro. Jusqu'à maintenant, on ne travaille sur aucune sorte de plan B.»

«Le dossier évolue convenablement avec Paccar. Ça se maintient largement dans des paramètres d'espoir. On est partis de zéro dans ce dossier et on ne risque pas d'y retourner. Nous n'accepterons jamais une telle fatalité. D'une manière ou d'une autre, on transformera le zéro. Jusqu'à maintenant, on ne travaille sur aucune sorte de plan B.»

«Le dossier évolue convenablement avec Paccar. Ça se maintient largement dans des paramètres d'espoir. On est partis de zéro dans ce dossier et on ne risque pas d'y retourner. Nous n'accepterons jamais une telle fatalité. D'une manière ou d'une autre, on transformera le zéro. Jusqu'à maintenant, on ne travaille sur aucune sorte de plan B.»

«Le dossier évolue convenablement avec Paccar. Ça se maintient largement dans des paramètres d'espoir. On est partis de zéro dans ce dossier et on ne risque pas d'y retourner. Nous n'accepterons jamais une telle fatalité. D'une manière ou d'une autre, on transformera le zéro. Jusqu'à maintenant, on ne travaille sur aucune sorte de plan B.»

«Le dossier évolue convenablement avec Paccar. Ça se maintient largement dans des paramètres d'espoir. On est partis de zéro dans ce dossier et on ne risque pas d'y retourner. Nous n'accepterons jamais une telle fatalité. D'une manière ou d'une autre, on transformera le zéro. Jusqu'à maintenant, on ne travaille sur aucune sorte de plan B.»

«Le dossier évolue convenablement avec Paccar. Ça se maintient largement dans des paramètres d'espoir. On est partis de zéro dans ce dossier et on ne risque pas d'y retourner. Nous n'accepterons jamais une telle fatalité. D'une manière ou d'une autre, on transformera le zéro. Jusqu'à maintenant, on ne travaille sur aucune sorte de plan B.»

«Le dossier évolue convenablement avec Paccar. Ça se maintient largement dans des paramètres d'espoir. On est partis de zéro dans ce dossier et on ne risque pas d'y retourner. Nous n'accepterons jamais une telle fatalité. D'une manière ou d'une autre, on transformera le zéro. Jusqu'à maintenant, on ne travaille sur aucune sorte de plan B.»

«Le dossier évolue convenablement avec Paccar. Ça se maintient largement dans des paramètres d'espoir. On est partis de zéro dans ce dossier et on ne risque pas d'y retourner. Nous n'accepterons jamais une telle fatalité. D'une manière ou d'une autre, on transformera le zéro. Jusqu'à maintenant, on ne travaille sur aucune sorte de plan B.»

«Le dossier évolue convenablement avec Paccar. Ça se maintient largement dans des paramètres d'espoir. On est partis de zéro dans ce dossier et on ne risque pas d'y retourner. Nous n'accepterons jamais une telle fatalité. D'une manière ou d'une autre, on transformera le zéro. Jusqu'à maintenant, on ne travaille sur aucune sorte de plan B.»

«Le dossier évolue convenablement avec Paccar. Ça se maintient largement dans des paramètres d'espoir. On est partis de zéro dans ce dossier et on ne risque pas d'y retourner. Nous n'accepterons jamais une telle fatalité. D'une manière ou d'une autre, on transformera le zéro. Jusqu'à maintenant, on ne travaille sur aucune sorte de plan B.»

«Le dossier évolue convenablement avec Paccar. Ça se maintient largement dans des paramètres d'espoir. On est partis de zéro dans ce dossier et on ne risque pas d'y retourner. Nous n'accepterons jamais une telle fatalité. D'une manière ou d'une autre, on transformera le zéro. Jusqu'à maintenant, on ne travaille sur aucune sorte de plan B.»

«Le dossier évolue convenablement avec Paccar. Ça se maintient largement dans des paramètres d'espoir. On est partis de zéro dans ce dossier et on ne risque pas d'y retourner. Nous n'accepterons jamais une telle fatalité. D'une manière ou d'une autre, on transformera le zéro. Jusqu'à maintenant, on ne travaille sur aucune sorte de plan B.»

«Le dossier évolue convenablement avec Paccar. Ça se maintient largement dans des paramètres d'espoir. On est partis de zéro dans ce dossier et on ne risque pas d'y retourner. Nous n'accepterons jamais une telle fatalité. D'une manière ou d'une autre, on transformera le zéro. Jusqu'à maintenant, on ne travaille sur aucune sorte de plan B.»

«Le dossier évolue convenablement avec Paccar. Ça se maintient largement dans des paramètres d'espoir. On est partis de zéro dans ce dossier et on ne risque pas d'y retourner. Nous n'accepterons jamais une telle fatalité. D'une manière ou d'une autre, on transformera le zéro. Jusqu'à maintenant, on ne travaille sur aucune sorte de plan B.»

«Le dossier évolue convenablement avec Paccar. Ça se maintient largement dans des paramètres d'espoir. On est partis de zéro dans ce dossier et on ne risque pas d'y retourner. Nous n'accepterons jamais une telle fatalité. D'une manière ou d'une autre, on transformera le zéro. Jusqu'à maintenant, on ne travaille sur aucune sorte de plan B.»

«Le dossier évolue convenablement avec Paccar. Ça se maintient largement dans des paramètres d'espoir. On est partis de zéro dans ce dossier et on ne risque pas d'y retourner. Nous n'accepterons jamais une telle fatalité. D'une manière ou d'une autre, on transformera le zéro. Jusqu'à maintenant, on ne travaille sur aucune sorte de plan B.»

«Le dossier évolue convenablement avec Paccar. Ça se maintient largement dans des paramètres d'espoir. On est partis de zéro dans ce dossier et on ne risque pas d'y retourner. Nous n'accepterons jamais une telle fatalité. D'une manière ou d'une autre, on transformera le zéro. Jusqu'à maintenant, on ne travaille sur aucune sorte de plan B.»

Duhaime rêve de détrôner Chrétien

L'ancien ministre péquiste est à peu près gagné à l'idée de se présenter sous la bannière du Bloc québécois

PIERRE O'NEILL LE DEVOIR

La prochaine campagne électorale de Jean Chrétien dans Saint-Maurice s'annonce périlleuse. Yves Duhaime rêve de le détrôner.

Depuis longtemps résidant du même comté que le chef du Parti libéral du Canada, l'ancien ministre péquiste est à peu près gagné à l'idée d'y faire acte de candidature sous la bannière du Bloc québécois.

«J'y songe très, très, très sérieusement», a-t-il déclaré hier au Devoir.

La semaine dernière, à l'occasion de la réunion du conseil national du Parti québécois à Trois-Rivières, le chef bloquiste Michel Gauthier a rendu visite à Yves Duhaime pour l'inviter à rejoindre l'équipe du Bloc aux prochaines élections.

Cette démarche l'a ravi et lui a fait réaliser qu'un nouveau défi exaltant était à sa portée, celui de signer la retraite politique du premier ministre du Canada et de défendre les intérêts du Québec à la Chambre des communes.

Déjà en 1993, M. Duhaime était venu

tout près de croiser le fer avec Jean Chrétien. À l'époque, Lucien Bouchard l'avait pressenti, mais ne pouvant se libérer de la présidence de Natrel, il avait décliné l'invitation. Aujourd'hui, les circonstances sont différentes. La firme d'experts-conseils en administration qu'il préside est la sienne. Et il est libre d'engager son avenir comme il l'entend.

L'évolution de la conjoncture politique compte également parmi les facteurs qui intensifient chez Yves Duhaime le désir d'un retour à la vie publique. Longtemps, Jean Chrétien est apparu invincible dans sa forteresse de Saint-Maurice. De 1963 à 1984, il s'y est fait réélire avec des majorités toujours accrues. En 1993, il est retourné en catastrophe dans son comté parce que les sondages prédisaient sa défaite. Réélu, il avait néanmoins vu fondre sa majorité à 8000 voix.

Depuis, il y a eu le référendum du 25 octobre 1995 et dans Saint-Maurice, le OUI a recueilli 55,9 % des voix. Cette conversion à l'idéal de la souveraineté, M. Duhaime la croit irréversible, refusant de s'imaginer un seul instant que les électeurs de son

comté pourraient faire volte-face et voter à nouveau pour Jean Chrétien après tout ce qu'il a fait pour humilier le Québec.

Considérant que le Reform Party perd des plumes et que le Parti conservateur ne parvient pas à ressusciter de ses cendres, M. Duhaime prédit que les libéraux resteront majoritaires après les prochaines élections. Il est tout aussi convaincu que Jean Charest connaîtra le même sort que Jean Chrétien et sera défait dans son propre comté de Sherbrooke, où le OUI a recueilli 53,2 % des voix. A son avis, le Bloc québécois fera élire entre 45 et 55 députés.

Lui qui a été le ministre des Finances et le bras droit de René Lévesque, lui qui connaît une lucrative et confortable carrière dans le secteur privé, que va-t-il faire dans cette galère? Michel Gauthier lui aurait-il promis le poste de leader du Bloc à la Chambre des communes, que libérera Gilles Duceppe, appelé à rejoindre le cabinet Bouchard? Il n'en est rien, soutient Yves Duhaime. «Je veux être simple député, je veux rendre service au Québécois et les débarrasser de Jean Chrétien.»



Yves Duhaime PHOTO ARCHIVES

Écoute électronique

M<sup>e</sup> Michaud a un droit d'accès limité aux bandes de la SQ

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'avocat Marc Michaud, qui avait été mis en écoute à la suite de la fuite de documents confidentiels pendant la période du référendum de Charlottetown, a un droit d'accès limité et non automatique à un paquet scellé contenant des communications personnelles interceptées par la Sûreté du Québec.

Ainsi en a décidé, hier, la Cour suprême du Canada par un jugement partagé de cinq contre quatre.

La Cour suprême a rappelé qu'une personne faisant

l'objet d'une écoute électronique et faisant face à des accusations criminelles a un droit d'accès «automatique» aux documents scellés afin de pouvoir préparer sa défense. Or, dans le cas de M<sup>e</sup> Michaud, ce droit n'est pas automatique car il n'a jamais été accusé d'avoir fourni des informations à la revue L'actualité concernant l'ex-premier ministre Robert Bourassa.

«Une partie intéressée non accusée qui cherche à avoir accès au paquet doit démontrer qu'il existe plus qu'un simple soupçon que les policiers ont mal agi [...], écrit le juge en chef Antonio Lamer dans la décision majoritaire. Le

tribunal a toutefois nuancé son jugement en disant que M<sup>e</sup> Michaud avait le droit d'accès au contenu du paquet scellé s'il pouvait démontrer que l'autorisation, de la part d'un juge, de surveillance électronique avait été obtenue illégalement. Le juge Lamer a conclu qu'un tribunal inférieur avait commis une erreur en rejetant automatiquement la requête de M<sup>e</sup> Michaud de faire ouvrir le paquet scellé. M. Michaud voulait aussi avoir accès aux enregistrements recueillis sur bande magnétique et à toutes les transcriptions des communications interceptées. M. Lamer a renvoyé l'affaire devant la Cour supérieure du Québec.

TÉL.: 985-3344

LES PETITES ANNONCES

FAX: 985-3340

I.N.D.E.X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
150 • 199 Location
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit
AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

MOTS CROISÉS

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12 and letters.

- HORIZONTELEMENT
1- Mailet. — Lanthane.
2- Derrière. — Carte.
3- Mélancolique. — Particule.
4- Effleure. — Océan.
5- Cicatrice d'un os fracturé.
6- À la mode. — Action de router.
7- Papillon. — Boit avec la langue.
8- Souveraine. — Crêpe de sarrasin.
9- Violent. — Chambre froide. — Germanium.
10- Rassemblement.
11- Plante herbacée. — Sélénium. — En quel lieu?
12- Jeu d'esprit. — Val. Absence de midi. — Dans. — Bistrot.

- VERTICALEMENT
1- Système dans lequel les femmes ont une autorité prépondérante.
2- Organiser. — Voie.
3- Fleur. — Câble de charrette.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

AU COEUR DU VIEUX-LONGUEUIL
Cottage-condo jumelé, 192. Impeccable, avec 3 chambres. Réal Courtemanche, Re/Max Longueuil Inc., 651-8331.

BORD DE L'EAU, ILE DE MAI Bois-brûlé, 12 min. Métropolitain. Résidence prestigieuse, 32 000 p.c., 4 c.c. + bureau, 4 s.b. + sauna, foyer, gar. double + gar. quadruple au s.s., pisc., 490 000\$. Proprié: 437-9754.

CARTIERVILLE-O. Bungalow, 3 c.c., 2 s/bains, s/s fini, garage, patio, près écoles, 145.000\$. 336-0136

LAVALL bungalow, 4 c.c., piscine ext., finac, par prop. Jacques Y. Lefebvre, Les Imm. Kronos Inc., Cr Imm. Agréé, 973-1616.

LONGUEUIL, collectivité «85, gar. double, pisc. creusée, grand terrain, coin. Eval. municip. 210 000, demande 184 000\$. 646-2734.

ST-BRUNO. Cottage semi-dét. 4 c.c., s/s fini, pl. bois franc. Grand terrain, près services. 441-2459.

ST-LAMBERT. Cottage rénové par architecte. Fenestration exceptionnelle, cachet européen, foyer, 4 ch. Agents s'abstiennent. 257.000\$. 672-2920 (après 18h).

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

C.D.N. Idéal pied à terre. Spacieux 3 1/2, rénové. Seulement 49.000\$ Y. Pilon, 484-3971. Trans-Action Mont-Royal Courtier.

CHANTECLERC
Pour les amateurs du golf et du ski, voici l'occasion rêvée d'acquies un condo au pied du Mont Chanteclerc. Une c.a.c., mezzanine, bain tourbillon, foyer et terrasse. Prix à discuter. Renseignements: 381-3116.

OUTREMONT, grand 7 1/2 d'époque, très ensoleillé, rénové, insonorisé, calme, pris Laurier. Privé: 270-9577.

PARC ST-LAURENT. Condo 5 1/2 + garage, haut de gamme. Pas d'agents. 334-8896.

PRES UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. Spacieux, super éclairé. Impeccable 3 1/2. Doit vendre, 79.000\$ négo. Y. Pilon, 484-3971. Trans-Action Mont-Royal Courtier.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé, 849-7061.

OUTREMONT. Luxueux 3 1/2 meublé, grand, demi s.-s., tout incl., foyer, tourbillon. 600\$. 271-4577.

PIE IX, face au Jardin Botanique. Rez-de-jardin, style loft, 1 c.c. fermée + atelier. Mur de brique, bain tourbillon, terrasse, grandes fenêtres. Bel environnement. 600\$. Oct. ou nov. 727-2511.

ROSEMONT, 4 pces, entrée lav./séch., véranda, lav./séch. Pas d'annaux, libre 1er octobre. 900\$/m. 522-3992.

RUE CHERRIER. Beau 4 1/2 chauffé, véranda, lav./séch. Pas d'annaux, libre 1er octobre. 900\$/m. 522-3992.

SOUS-LOCATION. 5 1/2. Outremont sur parc, près Stanislas. 740\$. Renseignements: 271-1427.

VILLERAY, 4 1/2, tranquille, propre, éclairé. Très bien situé, près du marché J.-Talon et de 3 métros. 948-2251.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

OUTREMONT, condo moderne, 2e ét., 2 c.c., 5 app. élect., partie meublé, près métro, stat. 278-3607.

PRES HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT, très beau, spacieux, lumineux 5 1/2, 2 chambres, 2 salles de bains, 2 stationsnements intérieurs, grande terrasse, micro-ondes et lave-vaisselle encastrés, sauna, piscine ext., tout confort. Libre 1er juillet. 1100\$/mois, non-chauffé. Possibilité d'achat. Jour: 985-3336; soir: 388-2704.

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

A MONTREAL NORD, bungalow, 5 pibcos, s.-s. fini, gar. chauff. air, échang. d'air. 900\$/m. 325-0690.

A VAL MORIN, bord lac, canadienne luxueuse, foyer. 1000\$/m. (819)322-2800.

BERRI/LAGAUCHETIERE, style victorien. Sur 2 étages, 2000 p.c. rénové, foyer, poêle/figo, lav./vaiss., cours int., gar. 1250\$/m. 393-8707, 768-1888.

STE-ADELE, SAISON SKI. Maison moderne meublée, foyer, 4 c.c., 3 s.b., gar. intégré. A côté golf Alpine, 5 min. de ski alpin. 1200\$/m. (514) 229-7408.

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

FORT LAUDERDALE (Margate) M.m., couple, sécurité, tranquille, oct. à avril, 1100\$ US/mois. Soir: (418)766-7429, Mt: (514)852-0218.

ITALIE - NIVIERA
1 1/2 hre aéroport de Nice. Vue sur la mer (4 km). Maison XVIIe, confort nord-américain. Poss. louer plus. Coudras. Jardin-terrasse, parking privé. (514)670-7848.

ST-GERMAIN DES PRÉS, petit studio meublé, rénové. Libre immédiat, sem. ou mois. 939-5590.

STUDIO PARIS XIXe, face Butte Chaumont. Bien équipé. Min. 3 mois. Annonceur. 4.200 FF/mois tt incl. 486-8042.

176 CHALET À LOUER

AU BORD LAC MEMPHREMAGOG
Près St-Benoît-du-Lac. Location année ou saison. (819)346-9209.

180 À PARTAGER

OUTREMONT, grand 7 1/2, calme, sécuritaire, meublé, tt confort. 400\$/mois. Références. 274-4770, 278-6061.

251 BUREAUX À LOUER

CENTRE-VILLE
Adj. métro. A partir de 500\$/mois. 990-4303 (page).

OUTREMONT, RUE LAURIER, 600-3000 p.c., 948-3909.

VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 300 à 1 800 p.c. 849-5411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.

307 LIVRES / DISQUES

ACHETONS ACHETONS LES LIVRES 274-4659

322 APPAREILS ÉLECTRO-MÉNAGERS

ASPIRATEUR «Eureka Victory Power Line», 12 amp., avec tous les accessoires. État neuf. Raison: aspirateur à tapis non-requis. Prix payé: 200\$. Prix demandé: 150\$. 767-6836.

325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

CLAVECIN «ZUCKERMANN»
Style italien. Idéal pour école de musique. 3.000\$. 647-1954.

GRANDE VENTE DE PIANOS
Gegep de St-Laurent, renouvellement d'inventaire, neufs, usagés. 20, 21, 22 septembre. Pour r.v. 862-1222. PIANOS BESSETTE.

350 ANIMAUX

CHATONS ABYSSINIENS ET SOMALIS. Couleur bleue, fauve et roux. 3 et 4 mois. Enregistrés, vaccinés. 671-1146.

408 SECTEUR CULTUREL

Vous cherchez un emploi?
http://www.logique.com

445 GARDERIES GARDIEN(N)E

Plateau
Gardiens 1 à 2 enfants, 3 mois à 2 ans. 8h30-18h, 5 jours/sem. Références. 845-6279.

410 BUREAUX

SECRÉTAIRE TEMPORAIRE
La Fraternité des policiers et policières de la CIM est à la recherche de personnel de secrétariat pour combler certains postes. Exigences:
• Dec en bureautique
• Expérience 3 ans et plus
• Win 3.1, Excel 5, WP 6.0.
• Excellente grammaire française et habileté marquée pour la rédaction
• Anglais fonctionnel
• Rapidité 60 mots
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur c.v. au plus tard le 18 septembre à l'attention de: Madame Ginette Turcotte, Adjointe administrative, 480 rue Gifford, Suite 300, Montréal (Qc) H2J 1N3. Nous pratiquons les principes d'accès à l'égalité et seuls les candidats qui répondent aux exigences seront convoqués pour des tests de groupe. Prière de ne pas appeler.

450 EMPLOIS DIVERS

COMPAGNON D'ÂGE MUR, CULTIVÉ. Doit lire livres d'histoire pour chevalier d'âge d'or. Il doit pouvoir voyager lorsque nécessaire et doit vivre avec lui. Il sera libre les fins de semaine et doit être hispanophone et avoir connaissance du français et de l'anglais. 731-9762.

460 EMPLOIS DEMANDÉS

DAME DE COMPAGNIE pour personne du 3e âge offre ses services pour assister dans différents aspects d'accompagnement, soit: lectures, magasinage, randonnées ou autres. Nicole, 964-5028.

ÉTUDIANTE BILINGUE cherche emploi à temps partiel comme réceptionniste ou au service à la clientèle. Geneviève, 284-3561.

504 ASSOCIÉS-PARTENAIRES

FRANCE • QUÉBEC
Je cherche à mettre en place un partenariat avec petite société québécoise qui souhaiterait disposer d'un tremplin logistique et commercial pour distribuer ses produits sur la France, voire l'Europe. Étudierai toutes propositions sérieuses. Écrire: Jacques Bourgeois, La Pavellière, 44990 Châteauneuf-Théaud, France. Fax: +33 40 05 86 18. E-MAIL: 100763.132@COMPUSERVE.COM

522 TRAITEMENT DE TEXTE

LES SERVICES FRANCINE GYR
WP 5.1, 6.1, Word 6.1
Corrections, enregistrements ou manuscrits. 696-6841

530 COURS

ANGLAIS INTENSIF diplômé McGill. Privé, semi-privé. Depuis 1990. 849-5484.

530 COURS

COURS D'ALLEMAND. Petits groupes ou individuel. Aussi traduction. 522-8153.

COURS DE PIANO à votre domicile. 21 ans d'expérience dans l'enseignement du programme du Conservatoire de McGill. 762-1704.

COURS PRIVÉS pour difficultés en français. Tous niveaux. 20\$/h. Permis enseigner. Expérience. 722-9666.

ENFIN une école où vous apprendrez à communiquer correctement et rapidement en anglais, espagnol ou français. Petits groupes, horaires flexibles. Succès assuré. Méthode audiovisuelle. Nouvelle session: Sept. 278-7939

ENSEIGNEMENT CORRECTIF individuel en mathématique. Évaluation & tutorat. Orthopédagogue-Ps.D. 389-5001.

LA GRAMMAIRE SANS MAUX. Prof. diplômé U. de M. Privé. 844-6569.

PETITS DÉJEUNERS LINGUISTIQUES, samedi (2 heures). Petit groupe. Conversation anglais, espagnol allemand, français. Prof. qualifié. 278-7939, 343-4805

VIOLON. Enfants et adultes. Professeur d'expérience, violoniste professionnel. 744-8255.

543 PSYCHOTHÉRAPIE

ORIENTATION PSYCHANALYTIQUE JACQUES RIPOLET 272-4076.

544 CROISSANCE PERSONNELLE

PETITS GROUPES sur leçons de La Prophétie des Andes + méditation. 488-4631.

546 CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

SALIM, médium clairvoyant africain résout problèmes: amour, chance, argent, réconciliation entre couples, retour de l'être aimé. Résultats rapides & satisfaisants. 725-5973.

• POLITIQUE •

# «Déstabiliser» Québec? Une expression trop forte au goût de Dion



Stéphane Dion (au premier plan) en compagnie de Paul Martin à Brossard.

LIA LÉVESQUE  
PRESSE CANADIENNE

Brossard — Ottawa ne chercherait certainement pas à «déstabiliser» le gouvernement du Québec. Le ministre Stéphane Dion affirme que «déstabiliser» n'est pas le terme qu'il utiliserait, même pour qualifier son attitude face au Parti québécois.

Le quotidien *La Presse* faisait état, mercredi, d'une note de service remise à l'entourage du premier ministre Jean Chrétien, dans laquelle il était recommandé de propager en permanence le message fédéraliste au Québec. Il y était aussi suggéré de discréditer le Parti québécois en exposant son aile radicale comme une menace.

Interrogé à ce sujet, le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes Stéphane Dion a affirmé: «Déstabiliser n'est pas le terme que j'emploierais.»

Du même souffle, le ministre Dion ajoute: «Il est certain que mon combat en politique, c'est de servir les citoyens, et je crois que la sécession du Québec desservirait les citoyens.»

M. Dion a repris les journalistes qui, dans leurs questions, reprenaient l'objectif de «déstabiliser».

«Ce n'est certainement pas de déstabiliser le gouvernement élu par la population du Québec au niveau provincial. Nous travaillons avec le gouvernement du Québec autant que faire se peut», et ce, «même si on a un désaccord de fond, un désaccord grave, quant à la sécession du Québec», rapportait le ministre fédéral.

Le ministre fédéral du Travail, Alfonso Gagliano, organisateur libéral au Québec, a cherché à atténuer

l'importance de cette note de service rédigée par Tom Axworthy.

«Depuis le référendum, on reçoit par téléphone, par écrit, différentes suggestions sur comment garder le Québec à l'intérieur du Canada et garder le pays uni. On en reçoit plusieurs comme ça.»

M. Gagliano invite d'ailleurs les fédéralistes à livrer leurs suggestions, puisque selon lui «les séparatistes chaque jour font la promotion de la séparation du Québec».

Néanmoins, il ne croit pas qu'il s'agisse de déstabiliser qui que ce soit. Il faut seulement «s'assurer que les Québécois aient les deux versions des faits», précise-t-il.

Le ministre Dion, pour sa part, a cherché à démontrer que le gouvernement Chrétien avait beaucoup fait pour améliorer le fonctionnement de la fédération canadienne: engagement d'Ottawa à limiter son pouvoir de dépenser dans les champs de compétence provinciale, négociations sur la formation professionnelle, discussions pour renforcer l'union sociale canadienne. Ce sont des changements importants et qui prouvent la volonté d'Ottawa d'instaurer «un meilleur partenariat» avec les provinces, assure-t-il.

«Les provinces ont une très large marge de manœuvre» au Canada, estime M. Dion.

Par ailleurs, le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes a indiqué qu'aucune décision n'était encore prise concernant d'éventuelles suites à donner à la cause de l'avocat Guy Bertrand. Cet avocat conteste la légalité d'un éventuel référendum décisif sur l'avenir du Québec.

# Le débat sur la langue n'est pas la priorité du Bloc

JULES RICHER  
PRESSE CANADIENNE

Pointe-au-Pic — Faisant fi des provocations de l'activiste anglophone Howard Galganov à l'endroit des souverainistes, le Bloc québécois n'a pas l'intention de transporter le débat linguistique à la Chambre des communes.

Lors de la prochaine session parlementaire, qui démarre lundi, le Bloc entend plutôt mettre l'accent sur la création d'emploi et le développement économique.

«En entrant aux Communes, la priorité [...] portera sur les problèmes que vivent nos gens, particulièrement à Montréal et au Québec», a affirmé hier le chef bloquiste Michel Gauthier, en arrivant au caucus que tient la formation à Pointe-au-Pic.

«Le dossier de la langue doit se régler à Québec, c'est un problème québécois et non pas de la Chambre des communes, a-t-il ajouté. Quant à M. Galganov, à part reprocher à Jean Chrétien de l'avoir appuyé et d'avoir mis de l'huile sur le feu dans ce dossier-là, on ne peut guère faire plus.»

Au chapitre de l'emploi, M. Gauthier a avancé que son parti a «quelques suggestions à faire (aux libéraux) pour remettre les Québécois et les Canadiens au travail, et c'est ça notre priorité», sans toutefois révéler son jeu.

Par ailleurs, la perspective d'élections fédérales l'année prochaine préoccupe bien entendu les bloquistes. Selon le député Pierre Brien, le parti doit tenter de prouver

aux Communes que la souveraineté est la seule voie pour les Québécois.

«Plus on va avancer, plus ça va devenir de plus en plus évident que la souveraineté est une nécessité très importante», a-t-il noté.

## Le B'nai Brith en colère

Le chef bloquiste Michel Gauthier a par ailleurs été vertement dénoncé hier par le groupe de pression juif B'nai Brith qui lui reproche d'avoir demandé aux organisations juives de se distancer des actions menées par l'activiste Howard Galganov.

Selon Allan Adel, le président de la section québécoise de l'organisme — qui réclame d'ailleurs la démission de M. Gauthier — l'intervention du chef bloquiste témoigne de «l'ethnocentrisme et du chauvinisme qui empoisonnent la pensée séparatiste».

«Nous ne pouvons pas dénoncer avec assez de vigueur, parce qu'ils sont contraires aux principes fondamentaux d'égalité, ces points de vue adoptés par des individus comme M. Gauthier», a-t-il affirmé.

«Il n'existe aucun endroit sur le continent, a-t-il ajouté, où un chef politique responsable entrerait en contact avec une organisation juive en faisant une demande aussi outrageante.»

Mercredi, le chef bloquiste a rencontré des représentants du Congrès juif canadien à Montréal pour leur demander de se dissocier des propos tenus par l'activiste Galganov à l'endroit des souverainistes. Au sortir de la réunion, le vice-président de l'organisme a indiqué qu'il refusait d'accéder à cette demande.

# Massé estime que Montréal est suffisamment représentée au cabinet Chrétien

PRESSE CANADIENNE

Montréal ne manque de représentation au sein du gouvernement de Jean Chrétien, assure le ministre Marcel Massé.

Le président du Conseil du trésor a tenu à rassurer les Montréalais,

hier: «On s'occupe tous de Montréal», a-t-il lancé, faisant référence à ses collègues ministres fédéraux.

M. Massé réagissait ainsi à un article du quotidien *La Presse*, soulignant le fait que la métropole canadienne Toronto a son ministre politique au sein du gouvernement

Chrétien, alors que Montréal n'en a toujours pas.

«Montréal ne manque pas de représentation, loin de là», a commenté M. Massé. Il rappelle que la région de Toronto compte une trentaine de députés libéraux, alors que toute la province de Québec n'en a que 20.

Cependant, plusieurs ministres libéraux fédéraux du Québec proviennent de la région montréalaise, faisait-il valoir. Les libéraux fédéraux du Québec tenaient leur caucus à Brossard, sur la rive sud de Montréal, peu avant la rentrée parlementaire à la Chambre des communes.

**Le rêve, outil de guérison**

**CONFÉRENCE**

Date : JEUDI, 26 SEPTEMBRE 1996  
de 19h à 22h  
Coût : 12\$

**Alexandra Duchastel**  
Psychologue

Pour réservation  
514-524-3561, NATHALIE BRISSON • POSTE 401

Centre St-Pierre

vendredi

18h<sup>30</sup>

20h

21h

Science-Friction  
avec André Ducharme

Droit de parole  
avec Françoise Guénette

Avec un grand A

La science sans tableau noir. La technologie version techno! *Science-Friction* fait des étincelles visuelles: sketches amusants, entrevues et reportages percutants, rire, suspense et des expériences scientifiques nouveau genre. On apprend sans décrocher!

Le Québec a-t-il besoin d'une Commission de protection de la langue française? Débat houleux. Les invités de **Françoise Guénette** n'ont pas la langue dans leur poche.

Chère maman! Elle préfère mourir de froid dans le garage plutôt que d'ennui dans un foyer. Chantage. Une vieille mère menace sa fille. Une mère dure comme l'hiver. Millième chicane. La tempête est plus calme dehors. Avec Janine Sutto et Murielle Dutil.

Télé-Québec

VOYEZ LOIN

# • CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

## Vice-recteur ou vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche

### FONCTIONS

Sous la responsabilité immédiate de la rectrice, vous préparerez les politiques de l'université en matière d'enseignement et de recherche, et en assurerez l'application. Cette tâche comprend l'organisation, le développement et la coordination des fonctions enseignement et recherche, les nominations aux postes de direction dans ces secteurs et la gestion des budgets qui y sont dévolus, ainsi qu'une collaboration à l'administration des conventions collectives des personnels enseignants.

En plus de diriger les organismes d'enseignement et de recherche et leurs services, vous ferez rapport au Conseil d'administration des recommandations de la Commission des études, dont vous serez membre de droit. Enfin, vous assurerez la représentation institutionnelle concernant les questions d'enseignement et de recherche aux divers comités du réseau de l'Université du Québec, à la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, au ministère de l'Éducation et aux organismes gouvernementaux.

### EXIGENCES

Titulaire d'un doctorat, vous devez avoir une expérience d'enseignement à tous les cycles ainsi qu'une expérience en recherche reconnue par les pairs. Il vous faut aussi une connaissance des structures académiques et administratives de l'UQAM, du réseau de l'Université du Québec et de l'ensemble du réseau universitaire québécois. Ayant déjà occupé un poste au sein d'une équipe de direction, vous avez souvent démontré votre capacité de traiter avec efficacité des situations urgentes et particulièrement délicates. Outre un entregent et un leadership exceptionnels, vous possédez la vision et les compétences nécessaires pour vous engager dans un important mouvement de transformation au sein d'une organisation complexe.

### TRAITEMENT

Selon la politique salariale des cadres supérieurs de l'UQAM

### DATE LIMITE

Votre candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, devra être reçue avant 17 heures, le 20 septembre 1996, à l'adresse suivante : M<sup>re</sup> Jacques Durocher, secrétaire général, Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3P8.

L'UQAM  
une force  
novatrice

Université  
du Québec  
à Montréal



## Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire

La Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire, organisme regroupant soixante coopératives principalement en milieu collégial et universitaire oeuvrant, entre autres, dans les domaines du livre, de la papeterie et de l'informatique et ayant un volume de ventes consolidées de soixante-dix millions de dollars, est à la recherche d'un(e):

### CONSEILLER(ÈRE) EN GESTION (Région de Québec)

#### NATURE DU POSTE:

Sous l'autorité du coordonnateur des conseillers en gestion et en conformité avec les politiques en vigueur, le(la) conseiller(ère) en gestion est appelé(e) à collaborer à l'ensemble des activités de gestion, de développement et de formation des coopératives relevant de sa juridiction. Le(la) conseiller(ère) devra de plus participer aux activités de coordination du réseau.

#### QUALIFICATIONS REQUISES:

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en administration ou dans un domaine connexe;
- Posséder un minimum de cinq (5) ans d'expérience pertinente dans la gestion d'un commerce de détail et des ressources humaines;
- Posséder une expérience de travail avec un conseil d'administration;
- Posséder des habiletés nécessaires pour la dispense de sessions de formation et une facilité de communication;
- Être disposé(e) à se déplacer régulièrement sur le territoire du Québec;
- Connaître l'anglais et le milieu coopératif seraient des atouts très importants.

#### RÉMUNÉRATION:

La rémunération est fixée selon l'échelle salariale en vigueur à la F.C.Q.M.S.

Faites parvenir votre curriculum vitae, avant le 25 septembre 1996, à:

Comité de sélection - F.C.Q.M.S.  
780, de Brabant  
Sainte-Foy (Québec)  
G1X 3V9  
À l'attention du coordonnateur des conseillers en gestion

Seul(e)s les candidat(e)s sélectionné(e)s pour une entrevue recevront un accusé réception.

## AGENT DES COMMUNICATIONS

### DESCRIPTION DU POSTE

Sous la responsabilité du directeur des communications, l'agent(e) des communications:

- Coordonne et veille à l'application du plan de communication en vigueur. Conçoit et rédige les diverses communications internes et externes de l'École et supervise la production d'outils promotionnels.
- Gère et administre le budget de fonctionnement des communications. Réserve et effectue le placement média des diverses tournées.
- Agit à titre de relationniste de presse. Supervise toutes les opérations de mise en marché des divers programmes, des événements spéciaux et des activités commerciales.

### EXIGENCES

- Baccalauréat en communication ou dans une discipline connexe, ou une expérience équivalente.
- Minimum de cinq (5) années d'expérience à une fonction similaire.
- Maîtrise parfaite de la langue française, capacité exceptionnelle en rédaction et connaissance pratique de la langue anglaise.
- Connaissance du monde de la danse un atout.
- Très grande capacité d'adaptation, disponibilité et polyvalence.

Veillez faire parvenir avant le 27 septembre 1996, votre curriculum vitae accompagné d'une lettre justifiant votre candidature et vos attentes salariales.



Liette Gauthier  
Conseillère en ressources humaines  
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE DANSE DU QUÉBEC  
4816, rue Rivard  
Montréal (Québec) H2J 2N6

CARRIÈRES & PROFESSIONS  
LE DEVOIR

Pour réservation publicitaire, composez 985-3316 ou 1-800-363-0305

télécopieur 985-3390



Centre Canadien d'Architecture/Canadian Centre for Architecture

## Œuvrer comme bénévole au CCA - Appel de candidatures -

Le Centre Canadien d'Architecture, centre d'étude et musée consacré à l'art de l'architecture et à son histoire, recherche des guides-animateurs bénévoles.

Les candidats recherchés possèdent une formation reliée à l'éducation, à l'architecture, à l'urbanisme ou à l'histoire de l'art et une excellente compréhension du français et de l'anglais. Ils ont de l'entregent, aiment travailler en équipe et démontrent un intérêt marqué pour l'éducation et les musées.

Sous la supervision de la coordonnatrice des bénévoles, ils seront chargés des visites du bâtiment et du Jardin du CCA. Ils seront également appelés à travailler à des projets éducatifs reliés à certaines expositions.

Les bénévoles recevront une solide formation sur l'institution, son bâtiment, son Jardin ainsi que sur les techniques d'animation et de communication. Ils bénéficieront également d'une formation spécifique les préparant à travailler auprès des enfants dans le cadre de programmes éducatifs leur étant destinés. Les sessions de formation ont lieu au CCA, les lundis, de 18 h à 21 h, du début novembre à la fin de juin.

En retour, le CCA demande à ses guides-animateurs bénévoles un engagement de deux ans et une disponibilité à travailler en moyenne 15 heures par mois, soit les jours de semaine ou les soirs et les fins de semaine.

Les personnes intéressées peuvent se procurer un formulaire de recrutement en téléphonant au 939-7000, poste 2504. Le formulaire, accompagné d'un curriculum vitae, doit être retourné avant le 4 octobre 1996 à l'attention de la Coordonnatrice des bénévoles, Dossier DB-136, Centre Canadien d'Architecture, 1920, rue Baile, Montréal (Québec) H3H 2S6. Lors de la sélection des candidats, la préférence sera donnée aux Amis du CCA.

CARRIÈRES & PROFESSIONS  
LE DEVOIR

Les lundis,  
mercredis,  
et vendredis  
inclusivement.

Pour réservation publicitaire, composez 985-3316 ou 1-800-363-0305

télécopieur 985-3390

### POSTE NO 1

## PROFESSEURE, PROFESSEUR DE MUSICOLOGIE THÉORIQUE À 50% D'UN TEMPS COMPLET

### DESCRIPTION DU POSTE

Enseignement de cours de base d'analyse et écriture au premier cycle en collaboration avec les professeurs et les professeuses en place. Direction de thèses, de mémoires et d'essais selon les champs de compétence. Direction de projets de recherche dans le domaine. Développement d'instruments pédagogiques faisant appel à l'informatique

### EXIGENCES

Ph. D. complété ou sur le point de l'être. Publications dans des revues spécialisées. Conférences dans des congrès de sociétés savantes. Intérêt prononcé pour la pédagogie au niveau universitaire, manifesté par une expérience et des réalisations pertinentes. Maîtrise des principaux outils informatiques appliqués à la musique et intérêt manifeste pour le développement dans ce domaine. Capacité d'enseigner aux trois cycles dans les champs d'intérêt propres à la candidature ou au candidat. Capacité de travailler en équipe. Capacité de travailler en français.

DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN FONCTION : le 1<sup>er</sup> août 1997

TRAITEMENT : selon la convention collective en vigueur

DATE DE CLÔTURE DU CONCOURS : le vendredi 15 novembre 1996

### POSTE NO 2

## PROFESSEURE, PROFESSEUR DE JAZZ-MUSIQUE POPULAIRE (CLAVIER) À 75% D'UN TEMPS COMPLET

### DESCRIPTION DU POSTE

Enseignement aux trois cycles, travaux de recherche, de création et d'interprétation et encadrement d'activités pratiques. Fonction particulière : élaboration et implantation de la mention jazz-musique populaire telle que mentionnée dans le programme de baccalauréat en musique, et animation de l'ensemble des études dans le domaine (en collaboration)

### EXIGENCES

Doctorat pertinent ou l'équivalent, profil de carrière important, bonne connaissance du français et de l'anglais, intérêt prononcé pour la pédagogie, maîtrise des principaux outils en informatique appliquée à la musique, capacité de travailler en équipe

DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN FONCTION : le 1<sup>er</sup> août 1997

TRAITEMENT : selon la convention collective en vigueur

DATE DE CLÔTURE DU CONCOURS : le vendredi 1<sup>er</sup> novembre 1996

Pour les deux postes, faire parvenir votre candidature accompagnée de votre curriculum vitae à :

Monsieur Raymond Ringuette, directeur  
École de musique  
Université Laval  
Cité universitaire (Québec) G1K 7P

UNIVERSITÉ LAVAL

École de musique

LE SAVOIR DU MONDE PASSE PAR ICI

En vertu de son Programme d'accès à l'égalité, l'Université Laval entend consacrer la moitié de ses postes vacants à l'engagement de femmes. En accord avec les exigences du ministère de l'Immigration du Canada, cette offre est destinée en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents du Canada.

Association canadienne des professeurs et professeuses d'université

## DIRECTEUR GÉNÉRAL DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'Association canadienne des professeurs et professeuses d'université (ACPPU) sollicite des candidatures pour le poste de directeur général ou de directrice générale. L'entrée en fonction est le 1<sup>er</sup> juillet 1997.

L'ACPPU est un organisme national comptant quelque 30 000 universitaires, soit des professeurs, des bibliothécaires, des chercheurs et des professeurs de collèges affiliés de la Colombie-Britannique. Ses fonctions de base se concentrent sur la défense de la liberté universitaire, la permanence, l'égalité et les droits humains au sein de la profession, la prestation de services de négociation collective pour ses associations membres, les relations avec les gouvernements pour les questions relatives à l'enseignement postsecondaire au Canada, les relations avec des organismes internationaux analogues, la collecte et l'analyse de données économiques touchant la profession. Son siège social est situé à Ottawa où travaillent 25 personnes (personnel professionnel et de soutien).

La personne recherchée coordonne les activités de l'association avec les dirigeants élus et les bénévoles. Elle dirige également les activités du personnel de l'ACPPU. Elle s'occupe de faire des démarches auprès d'organismes provinciaux et fédéraux, d'élaborer des politiques, de maintenir des rapports avec des organismes internationaux et de superviser la prestation de services aux associations membres.

Pour satisfaire aux exigences du poste, il faut détenir un grade universitaire, avoir fait des études supérieures ou l'équivalent, posséder de l'expérience dans la profession ainsi qu'une connaissance approfondie du système universitaire canadien, de solides compétences administratives et politiques et de l'expérience en négociation collective, en relations industrielles ou en arbitrage. L'ACPPU est un organisme bilingue.

L'ACPPU souscrit au principe de l'égalité en matière d'emploi et accepte les candidatures de toutes les personnes qualifiées. Prière de faire parvenir un curriculum vitae et au moins trois références avant le 21 novembre 1996 à :

M. William Bruneau, président  
Comité de recrutement d'un directeur général ou d'une directrice générale  
Association canadienne des professeurs et professeuses d'université  
2675, promenade Queensview  
Ottawa (Ontario) Canada  
K2B 2K8



Toutes les candidatures et tous les documents les accompagnant sont mis à la disposition des membres du Conseil de l'ACPPU et de son personnel. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, la présente offre d'emploi s'adresse aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents.

Cabier spécial

21 septembre 1996

LE DEVOIR

Tombée publicitaire: le vendredi 13 septembre 1996

Les entretiens

Jacques Cartier

# LE DEVOIR

# LE MONDE

De l'inégalité des races  
selon le leader du Front national

## Le Pen fait cafouiller la classe politique

Le gouvernement français  
ne poursuivra pas le chef  
de l'extrême droite

Les propos de Jean-Marie Le Pen sur «l'inégalité des races» ont provoqué un tollé en France mais les politiciens ne savent pas sur quel pied danser devant cette nouvelle provocation du chef du Front national. Certains préconisent les poursuites judiciaires, d'autres — dont le ministre de la Justice — s'y opposent. Certains favorisent l'établissement de nouvelles lois, d'autres soutiennent au contraire que l'arsenal juridique actuel est adéquat.

Paris (AFP) — Le gouvernement français a renoncé hier à poursuivre en justice le dirigeant d'extrême droite Jean-Marie Le Pen qui a affirmé croire dans «l'inégalité des races».

Le ministre de la Justice Jacques Toubon a annoncé qu'il ne demanderait pas à l'administration judiciaire d'engager des poursuites «qui ne seraient pas fondées juridiquement» contre le chef du Front national (FN).

Le gouvernement a en revanche décidé de déposer au Parlement un projet de loi qui permette de «mieux réprimer l'expression et la propagation d'idées xénophobes et racistes».

Dans la matinée, deux ministres Eric Raoult (Intégration) et Charles Millon (Défense) avaient jugé les déclarations de M. Le Pen en infraction avec la loi.

Le Parti socialiste (PS), le principal parti d'opposition, avait pressé mercredi le gouvernement de lancer des poursuites pénales contre M. Le Pen, 68 ans, mais n'avait repris la demande d'interdiction du FN formulée par un des ses ex-chefs, Henri Emmanuelli.

Une des principales associations antiracistes, le Mouvement contre le racisme et pour la paix entre les peuples (MRAP) avait décidé dès lundi de porter plainte contre le leader d'extrême droite.

M. Toubon, «avec l'ensemble du gouvernement», a précisé «réprouver et condamner avec la plus grande énergie les propos tenus par Jean-Marie Le Pen sur «l'inégalité des races» ainsi que l'idéologie antirépublicaine du FN».

Toutefois, «les propos tenus ne paraissent pas constituer des infractions prévues par le Code pénal et la loi sur la presse», conclut son communiqué.

Une première loi antiraciste de 1972 permet d'engager des poursuites contre ceux qui par leurs propos publics «auront provoqué» à la haine, la discrimination et des violences raciales. Une autre loi de 1990 réprime «tout acte raciste, antisémite ou xénophobe».

Le chef du FN, qui n'a pas fait connaître immédiatement sa réaction, a affirmé et réaffirmé depuis quinze jours son credo «dans l'inégalité des races», en prenant notamment pour exemple les athlètes blancs et noirs.

Pour le leader d'extrême droite, «notre modèle de civilisation est bien supérieur à celui de ces peuplades qui voudraient aujourd'hui nous coloniser», avait-il dit, dans une évidente référence aux immigrés arabes ou noirs.

Pour M. Raoult, le FN est «un parti qui s'est fascisé» et M. Le Pen «est nazifié». Selon lui, le leader d'extrême droite se rapproche de plus en plus des thèses de Mein Kampf, le livre-programme d'Adolf Hitler.

La nouvelle «affaire Le Pen» intervient alors que le premier ministre Alain Juppé venait de lancer l'idée d'une réforme d'un mode de scrutin qui aurait pour effet le retour du FN au Parlement en 1998.

Le quotidien *Libération* fait sa «une» hier avec cette question «Faut-il interdire le Front national?», une idée quasi unanimement rejetée par la classe politique. Selon le quotidien, «chaque fois que le Pen parle on retourne dans les bas-fonds de l'histoire française».

D'innombrables réflexions à tonalité raciste et antisémite, certaines sanctionnées par la justice, ont jalonné la longue carrière politique de M. Le Pen qui fonda il y a près de 25 ans le Front national.

Il avait recueilli 15 % des votes des Français à la présidentielle de 1995. Son parti n'a plus de représentants au Parlement, mais contrôle notamment trois grandes villes du sud de la France.

Au tollé sur les propos racistes de M. Le Pen s'est ajoutée une levée de boucliers contre son appel à manifester samedi à Marseille (sud) «contre le racisme antirépublicain» après l'assassinat apparemment gratuit lundi d'un lycéen en pleine rue.

Le délégué général du FN, Bruno Mégret a affirmé que ce meurtre a été perpétré par «deux voyous immigrés». Le meurtrier présumé, un mineur, a été arrêté hier.

Le père de la victime, ainsi que le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin, un centriste de la majorité, des associations antiracistes et le groupe socialiste de la région ont dénoncé la tentative de «récupération politique» du FN.

EN BREF

### LEBED VA RÉGLER ÇA

Moscou (AFP) — Le commandement russe en Tchétchénie a annoncé hier la suspension du retrait des troupes russes, mais le secrétaire du Conseil de sécurité Alexandre Lebed est aussitôt entré en scène pour tenter de parer ce premier coup sérieux contre le processus de paix qu'il a engagé fin août. Jugant hier soir «un peu vite» la décision annoncée dans l'après-midi, le général Lebed a ajouté: «Nous allons régler ça.»

### PARLEMENT RESTAURÉ AU BURUNDI

Bujumbura (Reuters) — Le régime militaire du Burundi a décidé hier de restaurer le Parlement et de lever l'interdiction qui pesait sur les activités des partis politiques depuis le putsch mené par Pierre Buyoya le 25 juillet contre le président hutu Sylvestre Ntibunganya. «L'Assemblée nationale est restaurée dans le cadre légal du système institutionnel de transition que les membres du Conseil (des ministres) ont analysé jeudi», affirme un communiqué lu à la radio nationale.

Demain, le vote dans l'ex-république yougoslave

## Calme fin de partie en Bosnie

Un dispositif de sécurité extrêmement serré est déployé à travers le pays

Fin de campagne calme, hier en Bosnie-Herzégovine, malgré un accrochage à Mostar où des Croates et des Musulmans se sont regardés en chiens de faïence dans la partie croate de la ville, alors que des Musulmans tentaient de regagner et de rénover leur maison d'avant la guerre. Un peu partout dans ce pays divisé de facto en trois parties musulmane, croate et serbe, des meetings ont consacré — notamment à Pale et à Sarajevo — la mainmise des trois «partis uniques» qui tiennent chacun leur fief. Malgré des menaces répétées au cours des dernières semaines, notamment dans le camp musulman, il semble qu'il n'y aura pas de boycottage du vote.

Sarajevo (AFP) — La campagne électorale s'est achevée hier soir en Bosnie et, à quelques heures de la clôture officielle, les partis politiques redoublaient d'activité pour tenter de convaincre les indécis.

Selon un dernier sondage publié à Sarajevo par le journal gouvernemental *Dnevni Avaz*, 92 % des habitants de la Fédération croato-musulmane ont décidé d'aller voter samedi.

Les quotidiens de Sarajevo publiaient aussi des dizaines d'interviews de politiciens de tous bords qui, comme dans tous les pays du monde à la veille d'un scrutin, martelaient le même message: «On va gagner!»

Les favoris de chaque camp avaient prévu une dernière démonstration de force en réunissant plusieurs dizaines de milliers de leurs partisans dans leurs fiefs respectifs.

A Sarajevo, le parti d'action démocratique (SDA, au pouvoir) a réservé le stade olympique pour permettre au président Alija Izetbegovic de s'adresser dans la soirée à 60 000 partisans certains de leur prochaine victoire (voir ci-dessous).

A Pale, à une quinzaine de kilomètres seulement de la capitale, le parti ultranationaliste des Serbes de Bosnie (SDS, au pouvoir en «Republika Srpska») a lui aussi galvanisé ses supporters lors d'un dernier meeting.

Les partis de la Fédération profitaient d'une tribune télévisée gratuite avec la retransmission en direct des débats du Parlement qui devaient s'achever sur le vote d'une motion appelant à lever définitivement la menace d'un boycott.

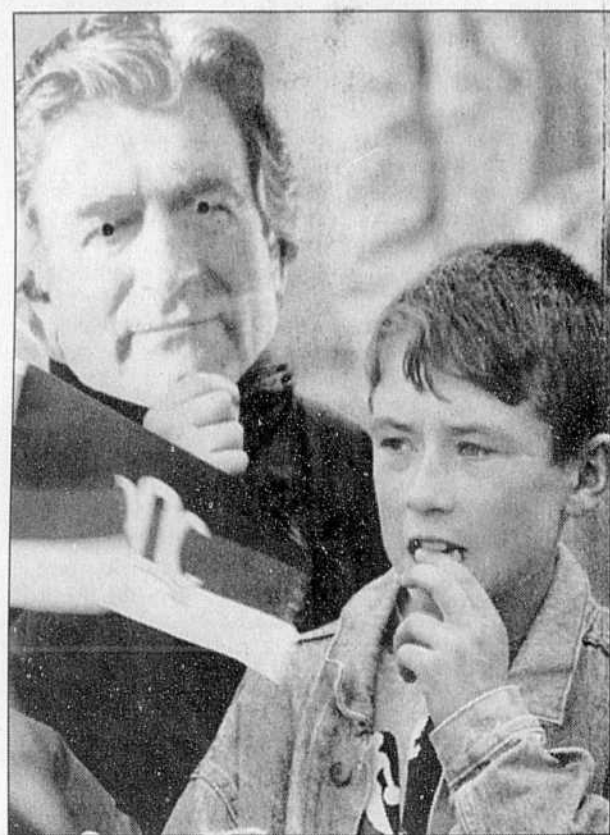
Selon les règles édictées par l'OSCE, l'organisation internationale chargée de la campagne, toute propagande sera interdite sur les ondes à partir de jeudi minuit.

Sur le terrain, la force internationale (IFOR) achevait également les derniers préparatifs logistiques. «On est même en avance sur le planning prévu», se félicitait un porte-parole, selon lequel les 4400 bureaux de vote du pays étaient dûment équipés en urnes — en simple carton — et en isolements.

Les 30 millions de bulletins de vote ont été également convoyés dans une multitude d'entrepôts locaux, prêts à être distribués.

Selon le porte-parole, le commandant Hervé Gourmelon, «tout est calme sur le terrain» à l'exception d'un incident signalé à Mostar entre Croates et Musulmans. «On sent que la tension monte. Le démarrage a été difficile, mais il y a maintenant beaucoup plus d'intérêt chez la population, et une certaine excitation est perceptible à l'approche du vote», ajoutait le commandant Gourmelon.

Il a assuré que le dispositif de sécurité était également prêt, avec la mobilisation des 52 000 soldats de l'IFOR. Samedi, leur premier objectif sera de prévenir tout dérapage armé qui pourrait menacer le déroulement du scrutin et réduirait à néant six mois d'efforts.



À Pale, hier, lors d'un dernier meeting dans le fief des Serbes de Bosnie, on a pallié l'absence de Radovan Karadzic, le chef tortionnaire des milices serbes au cours de la guerre, par une multiplication de ses effigies. On apprendrait par ailleurs que Karadzic, tout comme son acolyte Ratko Mladic, voteraient demain.

## Izetbegovic à Sarajevo plaide pour une «Bosnie unie»

Sarajevo (AFP) — Plus de 60 000 partisans du parti au pouvoir à Sarajevo ont acclamé hier soir le président bosniaque Alija Izetbegovic qui leur a promis une «Bosnie unie» où les Musulmans seront assez forts pour se défendre contre les Serbes.

À quelques heures de la clôture officielle de la campagne pour les élections de samedi, le Parti d'action démocratique (SDA) a rempli le stade olympique de Sarajevo de ses supporters, venus en bus de tout le territoire de la Fédération croato-musulmane.

Le président bosniaque a appelé l'opposition à la création d'un «front patriotique»

après les élections pour faire face aux velléités sécessionnistes des Serbes.

Follement applaudi, il a lancé: «Nous voulons construire un pays unifié mais nous voulons le faire en position de force.» «Nous armerons notre peuple pour le protéger contre toute mésestimation», a-t-il ajouté devant les vétérans de l'armée bosniaque qui avaient envahi la pelouse du stade.

Il a répété qu'il ne pourrait pas y avoir de paix durable sans un retour des centaines de milliers de Musulmans chassés de chez eux par les Serbes de Bosnie.

Il a souligné que ce retour était inscrit dans l'accord de paix de Dayton que la

communauté internationale s'était engagée à faire appliquer «dans son entier». Faute de quoi les Musulmans ne se sentiraient plus liés par le reste du texte: «C'est tout ou rien», a mis en garde M. Izetbegovic.

Il a aussi prévenu ses partisans: les Serbes «vont célébrer ces élections comme la preuve qu'ils ont obtenu un Etat. Ne soyez pas impressionnés. Ils ne disent pas la vérité à leur peuple, car le processus (de paix) va de l'avant et la Bosnie aussi.»

Il a promis un pays où seraient également respectées les convictions religieuses des communautés serbe, croate et musulmane.

Dans le stade, la foule brandissait des milliers de drapeaux du SDA, ainsi que les bannières vertes de l'islam et quelques drapeaux turcs. À plusieurs reprises, elle a interrompu les orateurs pour scander «Allah Akbar!» («Dieu est le plus grand»).

Mounir Susic, venu au meeting dans son uniforme de soldat, disait la même chose: «La paix l'emportera, parce que les Serbes savent que nous sommes les plus forts et prêts à reprendre les armes s'il le faut.»

Selon les rares sondages crédibles, le président Izetbegovic devrait obtenir samedi plus de 60 % des voix au sein de la communauté musulmane de Bosnie.

Une pratique sud-américaine contestée

## Finis les «juges sans visage»?

La Cour constitutionnelle de Colombie  
débat de la question

LE DEVOIR

Finis, les juges qui s'engourent par mesure de précaution lorsqu'ils administrent la justice aux terroristes et autres criminels latino-américains? La Cour constitutionnelle de Colombie entendait hier une cause qui, selon le quotidien *El Tiempo*, de Bogota, pourrait en effet mener à l'interdiction de ces «juges sans visage».

Dans l'ensemble des causes liées au trafic de drogue, à l'enrichissement illicite ou au terrorisme, en effet, les magistrats portent cagoule parce qu'ils craignent des représailles, ou ne dévoilent pas leur identité lorsqu'ils recueillent des témoignages ou lors des audiences.

Cette pratique, courante aussi au Pérou, a été autorisée par la publication à Bogota, en 1991, du décret 2700 modifiant l'article 457 du Code pénal de Colombie où de nombreux juges se promènent sous escorte.

L'avocat Gabriel Torres Leon, dans l'argumentation qu'il a préparée pour faire invalider ce qui est considéré comme une anomalie, ex-

plique que la situation va à l'encontre des principes de l'égalité de tous devant la justice, et qu'elle est le reflet de procédures non conformes à l'équité. L'avocat est aidé dans cette cause par le magistrat Alejandro Martinez Caballero qui a rédigé le mémoire soumis au haut tribunal.

Cette cause touche la justice rendue «dans les régions» de Colombie. En pratique, si le tribunal retient les prétentions de Me Torres et du magistrat Martinez, on fera obligation à ces juges en régions de ne plus masquer leur identité lors des séances où ils ont à juger les dossiers qui leur sont confiés.

Le quotidien de Bogota souligne que le ministre de la Justice et le Procureur général de la nation sont opposés aux modifications que recherche M<sup>e</sup> Torres Leon. L'article rappelle que l'an dernier, au Congrès colombien, six tentatives pour faire adopter des normes nouvelles relatives à l'administration de la justice régionale (avec ou sans visage) ont été vouées à l'échec.

Cyberespace européen et extrémisme canadien

## Ernst Zündel proscrit sur l'Internet allemand

Bonn (Reuters) — Pour la première fois dans l'histoire du réseau informatique mondial, les autorités allemandes ont placé hier sur la liste des publications interdites une page électronique d'Internet traitant d'ouvrages néonazis.

L'Allemagne a toutefois peu d'espoirs d'empêcher les clients d'Internet d'accéder à cette page dans le court terme, dans la mesure où l'un des principaux diffuseurs a annoncé son intention de ne pas la bloquer.

L'Office fédéral de protection de la jeunesse (BPJS) a placé sur la lis-

Bonn  
demande  
l'interdiction  
mais  
Deutsche  
Telekom  
refuse

te des publications interdites le serveur du néonazi Ernst Zündel, géré à partir du Canada et accessible partout dans le monde grâce à un simple ordinateur.

Sur l'ordre d'interdiction lisible sur la propre page de Zündel, et qui prendra effet le 28 septembre, le BPJS reproche notamment au site Internet de faire l'apologie de l'idéologie et du régime nazi en déformant l'histoire.

La diffusion de propagande néonazie est un délit criminel en Allemagne et les autorités expliquent qu'elles ont voulu adresser un signal politique sans se faire d'illusion sur leurs chances de parvenir à la fermeture des pages.

Un porte-parole de T-Online, le serveur en ligne du géant des télécommunications Deutsche Telekom, a d'ailleurs annoncé qu'il n'avait pas l'intention de bloquer la page interdite.

«Nous fournissons seulement un service à nos clients», s'est-il justifié. «Après tout, Telekom n'est pas responsable des conversations téléphoniques de ses clients.»

Il n'empêche qu'en décembre dernier, CompuServe Inc avait choisi de bloquer l'accès à des serveurs après l'ouverture d'une enquête par la Justice allemande sur leurs liens présumés avec les réseaux de pornographie infantile.

Fédéralistes contre sécessionnistes  
dans le nord de l'Italie

## Zizanie à la Ligue du Nord

Irene Pivetti évincée

Milan (AFP) — Les députés sécessionnistes de la Ligue du Nord ont exclu de leur groupe parlementaire, Irene Pivetti, une ancienne figure du mouvement et ex-présidente de la Chambre des députés, a annoncé hier soir la Ligue.

Mme Pivetti avait pris ses distances publiquement en juillet avec le chef de la Ligue Umberto Bossi en se déclarant opposée à la sécession de la Padanie, terme désignant la région autour du fleuve Pô.

Se battant pour le fédéralisme, elle estime que la vocation fédéraliste de la Ligue du Nord a été trahie par son chef. Ce dernier avait réagi en déclarant début août: «La Pivetti est télécommandée par le Vatican. Je la renvoie au Vatican, raide morte.»

«Je l'ai dit dans toutes les langues, je suis contre la sécession car c'est une solution destructive et ultradémagogique», a déclaré la jeune femme en apprenant son exclusion qui, a-t-elle dit, ne lui a été notifiée.

Mme Pivetti, fervente catholique de 33 ans, ambitionne de créer un parti centriste avec des personnalités populaires italiennes.

La Ligue du Nord, fondée il y a 17 ans comme mouvement fédéraliste, a obtenu 10 % des voix aux élections législatives d'avril et 59 députés. Depuis l'arrivée d'un gouvernement de centre-gauche en Italie en mai, elle a troqué ses ambitions fédéralistes contre la sécession pure et simple.

Cette exclusion intervient à la veille du lancement d'une série de manifestations organisées en faveur de l'indépendance du nord de l'Italie qui doivent culminer dimanche avec la proclamation de l'indépendance de la Padanie à Venise.

La Pologne dans l'Union européenne

## «Dès l'an 2000»

Varsovie (AFP) — Le président Jacques Chirac a brossé hier le tableau d'une Europe élargie à l'Est, au sein de laquelle le «triangle de Weimar» — Allemagne-France-Pologne — est appelé à jouer le rôle aujourd'hui dévolu à l'axe Paris-Bonn.

Devant les deux chambres du parlement polonais réunies, le président français a décrit la Pologne comme «le partenaire naturel de la France, sa soeur à l'Est», et promis aux Polonais de les aider à «réussir leur adhésion» à l'Union européenne (UE). Ses propos ont reçu un accueil chaleureux des parlementaires, qui les ont interrompus à plusieurs reprises par des applaudissements.

En souhaitant que «dès l'an 2000» la Pologne ait rejoint l'Union, il a d'emblée placé ce pays de 40 millions d'habitants au rang des grands Etats européens et pris une sorte d'engagement moral vis-à-vis des Polonais qui avaient jusqu'ici de la France l'image d'un partisan moins enthousiaste que l'Allemagne de leur adhésion à l'UE.

LE DEVOIR

## ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
↑	↑	↑	↓	↓
+21,00 2533,44	+31,20 5191,61	+17,02 5771,94	-0,02 72,89	-0,70 382,30

Sondages de la firme KPMG

## Les salaires reflètent l'incertitude économique

Les travailleurs à temps partiel attendront avant de recevoir des avantages sociaux

LAURA EGGERTSON  
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Les salaires canadiens reflètent encore une certaine incertitude au sujet de l'économie du pays et les travailleurs à temps partiel ne devraient pas s'attendre à recevoir des avantages sociaux bientôt si les compagnies s'en tiennent à leur plan, affirment deux sondages effectués à l'échelle nationale et rendus publics hier.

10 % des travailleurs canadiens n'ont pas reçu d'augmentations salariales cette année et 28 % des compagnies ne savent pas si elles hausseront les salaires de leurs employés l'année prochaine, fait ressortir un rapport de la firme de consultants KPMG.

KPMG a consulté 275 firmes employant 590 000 travailleurs à travers le Canada au sujet de leurs sa-

laire et des programmes de primes de rendement. Les résultats reflètent une inquiétude au sujet de l'avenir du Canada qui est «surprenante» compte tenu de l'amélioration de la santé économique du pays, a déclaré Martin Harts, un des associés de KPMG.

La compagnie, dont le siège social se trouve à Toronto, fournit des services de vérification comptable, de consultation, de planification financière et de fiscalité à des centaines de sociétés canadiennes.

«Cela donne une idée du malaise et de l'incertitude au sujet de ce qui nous attend, a indiqué M. Harts à l'issue d'une conférence de presse. Cela laisse entendre en quelque sorte que nous avons atteint le point culminant et que la situation va maintenant se stabiliser ou, Dieu ne veuille pas, que nous allons connaître un déclin en matière

d'augmentations salariales.»

Les hausses de salaire et l'amélioration de la sécurité d'emploi sont une condition *sine qua non* pour que les consommateurs canadiens recommencent à dépenser et que l'économie continue sa progression déjà entamée au cours des derniers mois à la suite de la chute des taux d'intérêt.

## Cadres supérieurs

En général, le sondage de KPMG a trouvé que les salaires canadiens ont augmenté de 2,9 %, plus que le double du dernier taux d'inflation national qui est de 1,2 %. Les cadres supérieurs ont vu leur salaire de base grimper de 3,4 %, tandis que les travailleurs payés à l'heure ont eu droit à une hausse salariale de 2,5 %.

L'étude des salaires des cadres supérieurs ne reflète pas les gratifi-

cations et les primes de rendement accordées aux membres de la direction, dont beaucoup ont vu doubler leurs payes supplémentaires.

Entre-temps, une étude séparée de KPMG portant sur 236 compagnies indique que le coût des avantages sociaux dont jouissent les employés a chuté de 3,7 % — la première baisse en 15 ans.

Mais elle note aussi que les travailleurs à temps partiel sont susceptibles de pâtir si d'autres groupes suivent l'exemple de la Saskatchewan et décident d'exiger que les employeurs défraient eux-mêmes le coût des avantages sociaux.

«Plus de 95 % des employeurs ont répondu qu'ils réagiraient d'une façon ou d'une autre, la réponse la plus fréquente étant qu'ils élimineraient les emplois à temps partiel», a souligné Ashim Khemani, direc-

teur du département des avantages sociaux et des indemnités chez KPMG.

## Abolition de postes

L'abolition des postes était la solution prônée par 34 % des compagnies consultées, tandis que 22 % ont indiqué qu'elles procéderaient à un gel des salaires.

La Colombie-Britannique — en particulier Vancouver — est la meilleure province pour obtenir une augmentation cette année et devrait continuer à être l'endroit le plus prometteur en 1997, dit le rapport.

En Colombie-Britannique l'augmentation salariale moyenne pour toutes les industries a été de 3,3 %, suivi par l'Ontario avec 3 %, le Québec avec 2,9 %, l'Alberta et le Canada atlantique avec 2,8 % et le Manitoba avec 2,7 %.

E N B R E F

## LA BANQUE ROYALE RACHÈTE DE SES ACTIONS

(Le Devoir) — La Banque Royale consacrera pas moins de 1,1 milliard \$ à un programme de rachat de ses actions pouvant atteindre jusqu'à 10 % des actions ordinaires émises et en circulation. Ce programme vise à accroître la valeur du titre et à compenser pour une possible dilution découlant de l'acquisition du courtier Richardson Greenshields. Le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Royale se chiffre à 313 millions de dollars, qui s'échangeaient à 35,15 \$ pièce en fermeture mercredi. «Notre objectif consiste à maximiser le rendement obtenu à long terme par les actionnaires et nous pensons que le rachat de nos actions est compatible avec cet objectif», a souligné John Cleghorn, président du conseil et chef de la direction de la Banque Royale. Outre cet objectif, le programme de rachat d'actions vise à compenser toute dilution éventuelle découlant de l'acquisition proposée de la totalité des actions en circulation de Richardson Greenshields pour un montant de 480 millions. Selon les dispositions de l'acquisition annoncée le 29 août dernier, les actionnaires de Richardson peuvent opter pour un montant de 240 millions en espèces, le solde étant payable sous forme d'actions échangeables contre des actions ordinaires de la Banque Royale. En Bourse, le titre de la banque a gagné 1,05 \$ pour atteindre 36,20.

## GILLETTE S'OFFRE DURACELL POUR SEPT MILLIARDS

New York (AFP) — Le fabricant américain de produits de rasage Gillette va racheter le fabricant de piles Duracell International pour 7 milliards \$ US aux termes d'une fusion par échange d'actions, ont annoncé les deux groupes hier dans un communiqué. Les actionnaires de Duracell recevront 0,904 action Gillette en échange de chacun de leurs titres, valorisant le fabricant de piles à 58,85 \$ US par action, soit une prime de 20 % sur le dernier cours coté. Gillette a indiqué que cette acquisition aurait un impact positif immédiat sur ses bénéfices par action.

## NYCOL PAGEAU-GOYETTE À LA TÊTE D'ADM

(PC) — Le conseil d'administration d'Aéroports de Montréal a nommé Nycol Pageau-Goyette au poste de président du conseil. Cette nomination survient après que l'actuel président, Arthur P. Earle, ait avisé la Société de promotion des aéroports de Montréal (SOPRAM) qu'il ne sollicitait pas de renouvellement de mandat. Présidente de Pageau-Goyette et associée, une société de gestion fondée en 1977, Mme Pageau-Goyette s'illustre depuis plusieurs années au sein de la communauté économique montréalaise. En 1991, elle fut présidente de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Elle a également été présidente de la Chambre de commerce du Québec de 1994 à 1995. L'organisme qui cofinane ADM, la SOPRAM, accueillera également un nouveau président du conseil, soit Claude Lefebvre, alors que la présidence revient à Mme Pageau-Goyette.

## 1,5 MILLIARD POUR FINANCER LES EXPORTATIONS

(Le Devoir) — La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a annoncé hier une nouvelle enveloppe de financement de 1,5 milliard destinée à appuyer la vente de biens et services canadiens à des acheteurs d'une cinquantaine de marchés émergents, à risque élevé, des quatre coins du monde. «C'est grâce à une excellente performance commerciale que la SEE a pu prendre cette initiative», a souligné le président et chef de la direction de la SEE, Paul Labbé. «Le bénéfice du premier semestre s'est établi à 60 millions, soit plus du double du bénéfice enregistré à la même période l'an dernier (29 millions). La valeur monétaire totale des exportations appuyées par la SEE s'est élevée à 10,8 milliards, en hausse de 25 % par rapport au premier semestre de 1995. Le capital-actions a augmenté de 50 millions plus tôt durant l'année, ce qui a porté l'avoir des actionnaires à plus de 1,2 milliard, dont 322 millions en bénéfices non répartis.» Le financement additionnel de 1,5 milliard annoncé par l'Agence fédérale porte à plus de 5 milliards l'appui que la SEE offre aux acheteurs admissibles des marchés émergents à risque élevé. Cet appui de l'agence vise à aider les entreprises canadiennes à conclure des transactions en leur permettant d'offrir du financement concurrentiel à leurs acheteurs étrangers.

IMMOBILIER

## Nouvelle hausse dans le marché

Ottawa (PC) — Le marché de la revente des maisons a de nouveau connu une hausse, le mois dernier, et les acheteurs potentiels sont invités à agir rapidement avant que les taux d'intérêt hypothécaires ne soient à la hausse.

L'Association canadienne de l'immeuble a annoncé, hier, que les ventes d'août, réalisées par le biais du système inter-agences, ont porté sur 17 051 unités, soit une hausse sur le mois correspondant de 1995. Mais ajustées aux fluctuations saisonnières, ces données représentent une chute des ventes de l'ordre de 1,8 % sur le mois de juillet dernier.

Depuis le début de l'année, par ailleurs, le marché de la revente des maisons s'est manifesté comme étant un des secteurs les plus actifs de l'économie canadienne. L'association a révélé que, de janvier à août, il s'est revendu 26,5 % plus de maisons que durant la même période en 1995.

Pierre Beauchamp, directeur général de l'organisme, estime que la faiblesse des taux hypothécaires et la croissance dans le nombre des emplois à plein temps de-

vraient maintenir la force du marché de la revente, au cours de l'automne.

M. Beauchamp ajoute que la reprise économique et une probable hausse des taux d'intérêt aux États-Unis signifient que «ce n'est qu'une question de temps» avant que le coût des emprunts n'augmente au Canada.

«Les acheteurs potentiels seraient prudents de profiter des excellentes conditions actuelles du marché et de réclamer un prêt hypothécaire pré-approuvé», d'affirmer M. Beauchamp, par voie de communiqué. «De cette façon, les acheteurs se protègent à court terme d'une hausse éventuelle des taux hypothécaires.»

Les analystes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement affirment pour leur part que les acheteurs d'une première maison ont profité d'un marché plus que jamais accessible, au cours du premier semestre, grâce surtout à la faiblesse des taux d'intérêt.

La SCHL prévoit toutefois — contrairement à l'association — une légère baisse des taux, au cours du second semestre, ce qui rendra le marché encore plus accessible.

Clinton et Saddam s'agitent

## Le prix du pétrole atteint un sommet vieux de cinq ans

Londres (Reuters) — Les cours du pétrole ont atteint leur plus haut niveau depuis cinq ans hier par crainte d'une escalade du conflit irako-américain.

Le contrat à terme sur le baril de Brent a culminé à 24,06 \$ US dans la matinée sur l'International Petroleum Exchange (IPE) à Londres, soit une hausse de 48 cents par rapport à la clôture de mercredi. Il améliore ainsi son plus haut de 23,82 \$ atteint la veille, cours qui constituait un record sur l'IPE depuis janvier 1991, en pleine guerre du Golfe.

La menace d'une «riposte disproportionnée» des États-Unis après le tir d'un missile sur un avion américain mercredi dans la zone d'exclusion aérienne du nord de l'Irak est à l'origine de cette nouvelle flambée des cours du baril, qui affiche une hausse de 7 \$ par rapport à il y a un an. «Cela va au delà de la perte du pétrole irakien. Le marché craint un développement de la crise — il craint une guerre», a observé Nigel Saperia, directeur des transactions pétrolières de Bankers Trust International.

La probabilité d'un prochain retour du pétrole irakien sur le marché mondial s'amenuise de jour en jour, notent les opérateurs. «A un moment ou à un autre, le marché prendra la mesure du problème et se résignera au fait qu'il y a des perturbations sur l'offre. La vérité est que le pétrole irakien est bloqué pour une durée indéterminée», a déclaré Peter Gignoux, de Smith, Barney.

Le marché, confronté à une demande vigoureuse et à une baisse de la production des pays hors OPEP en raison du mauvais temps et de problèmes techniques, regrette aujourd'hui les 700 000 barils par jour de pétrole irakien qu'il redoutait hier. Ces 700 000 barils de pétrole correspondent à ce qui était prévu dans le cadre de l'accord «pétrole contre nourriture» conclu par l'Irak et les Nations unies en mai mais dont la crise actuelle a repoussé l'entrée en vigueur.

«La vérité est que nous avons besoin du pétrole irakien», a résumé Leo Drollas, du Centre for Global Energy Studies.

## AVIS DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES

Avise est par les présentes donné que l'assemblée annuelle des membres de l'Orchestre symphonique de Montréal sera tenue à la

Salle du conseil de la Banque Royale  
1, Place Ville Marie, 41e étage  
Montréal (Québec)

le lundi 30 septembre 1996, à 12 h 00, aux fins de:

- recevoir les états financiers de la corporation et le rapport des vérificateurs pour l'exercice terminé le 31 mai 1996;
- nommer les vérificateurs;
- élire des administrateurs; et
- traiter de toutes les autres questions susceptibles d'être dûment soumises à l'assemblée ou à tout ajournement de cette assemblée.

Montréal, Québec

Claire Richer Leduc  
Secrétaire

Le 11 septembre 1996

## DMR ouvre un centre de développement à Québec

LE DEVOIR

Le Groupe DMR a annoncé hier la mise sur pied d'un centre de développement d'applications à distance à l'intérieur de son unité d'affaires de Québec pour desservir des clients à travers le monde.

«Déjà près de 100 emplois en haute technologie sont directement créés par le centre de Québec, occasionnant ainsi des retombées économiques de plus de 14 millions annuellement pour la région. On prévoit la création d'au moins 50 emplois additionnels d'ici la fin de la prochaine année», a souligné le Groupe DMR, filiale de l'américaine Amdahl.

Déjà quatre projets sont en cours

au centre de développement d'applications à distance de Québec, dont un mettant à profit l'expertise de DMR en géomatique pour le développement d'un système cadastral en Russie. Il y a aussi un projet avec l'Etat de Washington pour son service d'immatriculation des véhicules automobiles. Les deux autres se rapportent au développement de services d'avant-garde pour deux importantes multinationales dont l'une œuvre dans le secteur financier et l'autre dans le domaine des assurances, dont les sièges sociaux sont situés sur la côte Ouest américaine. «Déjà trois autres clients d'envergure internationale ont manifesté leur intérêt de recourir aux services de ce centre», a ajouté DMR.

## Les avantages de CANSIM — en ligne !

...avec l'accès à 700 000 séries chronologiques socioéconomiques !

StatCan en direct vous donne l'accès immédiat aux données de Statistique Canada :

- ▶ du bureau, de la salle de réunion, de la maison ou de l'hôtel
- ▶ 24 heures par jour, 7 jours par semaine !

Peu importe l'endroit et le moment, StatCan en direct vous donne :

- ▶ des données fiables, récentes et rapides d'accès
- ▶ un service gratuit de dépannage téléphonique
- ▶ aucuns frais de liaison au Canada

Avec un micro-ordinateur et un modem, StatCan en direct vous donne :

- ▶ de nouvelles informations — chaque jour
- ▶ des données sur l'importation et l'exportation, par province, état ou pays — chaque mois
- ▶ des données horticoles pour les spécialistes de l'agriculture — chaque jour

StatCan en direct  
Une fenêtre sur les données de Statistique Canada

Statistique Canada  
Statistica Canada

Canada

ÉCONOMIE



PHOTO ARCHIVES

## Grand solde d'automne

Air Canada et Canadien se livrent une guerre de prix

LE DEVOIR

Canadien International et ses partenaires régionaux se sont lancés hier dans un grand solde de sièges, touchant plus de 7000 liaisons en Amérique du Nord et comprenant des rabais allant jusqu'à 30% sur les plus bas tarifs offerts. Question de maintenir sa position concurrentielle en cette période creuse pour les transporteurs réguliers, Air Canada a immédiatement réagi en coiffant l'offre sur tous les marchés parallèles, aux mêmes conditions, avec tarifs comparables.

Les billets mis en vente par Canadien permettront de voyager entre le

20 septembre et le 28 février 1997 (à l'exception d'une période d'interdiction pendant les Fêtes) vers des destinations à l'échelle du Canada et des États-Unis (y compris Honolulu, Mexico et Londres). «Ce solde, et les avantages qu'il procurera aux passagers, a été rendu possible grâce à une étroite collaboration avec notre partenaire, American Airlines, quant aux prix et à l'horaire», a expliqué Canadien.

A titre d'exemple, le transporteur propose un siège à 179 \$ de Toronto à New York, à 279 \$ de Montréal à Miami, à 149 \$ de Montréal à Québec et à 239 \$ de Montréal à Chicago.

**La voix des enfants depuis 75 ans**

**Aide à l'enfance** 1-800-668-5036

À Hydro-Québec

## La nomination d'André Caillé n'est plus qu'une formalité

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

La nomination d'André Caillé au poste de p.-d.g. d'Hydro-Québec n'était toujours pas officialisée hier. Mais ce n'est qu'une formalité. Après tout, même s'il est acquis que M. Caillé succédera à Benoit Michel aux commandes de la société d'Etat, il faut respecter les procédures. Et il faut que les interminables discussions entre patron et syndicat aboutissent à une entente négociée.

L'on prévoit que ces négociations, ajournées depuis mercredi matin, seront relancées la semaine prochaine. D'ici là, les représentants des deux parties devraient se rencontrer afin d'établir le prochain agenda des discussions. Entre-temps on réagissait aux manchettes de quelques quotidiens, dont celle du *Devoir*, plaçant M. Caillé comme étant le prochain

chef d'orchestre d'Hydro par un message qui, malgré ses nuances, ne laissait planer aucun doute.

Chez Gaz Métro, on a souligné hier qu'André Caillé, président et chef de la direction de Gaz Métropolitain, confirme qu'il a été présenté pour le poste de p.-d.g. d'Hydro-Québec. Il indique que les discussions sont en cours et devraient être finalisées rapidement. «A la société d'Etat, le conseil d'administration s'est réuni hier relativement au comblement de ce poste. «Le conseil d'administration examine la candidature de M. Caillé. Le conseil qualifie cette candidature de très sérieuse. Le conseil compte procéder rapidement à une nomination, sujette à l'approbation du gouvernement du Québec.»

Un peu plus tôt dans la journée, le premier ministre Lucien Bouchard et le ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette, ne cachaient pas leur préférence pour M. Caillé à ce poste névralgique au sein de la société d'Etat.

**Chez Gaz Métro, on peut s'attendre à une guerre de succession et à une phase de mutation**

L'on s'attend à ce que le tout soit officialisé mercredi prochain, lors de la prochaine réunion du conseil des ministres.

Chez Gaz Métropolitain, on a été pris de court par cette nomination de M. Caillé, qui a accéléré la démission forcée d'Yvon Martineau de son poste de président du conseil d'Hydro. Sans dauphin reconnu, l'on s'attend à ce que le départ de M. Caillé engendre une guerre de succession au sein de Gaz Métro et ce, au moment où

l'entreprise, coiffée de la société-holding Noverco et pilotant «cette structure fiscale agaçante pour le gouvernement fédéral» qu'est la Société en commandite Gaz Métropolitain, s'engageait dans une phase de mutation. M. Caillé a géré la réglementation qui a frappé l'industrie gazière depuis 1985 tout en manœuvrant bien dans cette trilogie actionnaires-clients-entreprise pour faire de Gaz Métro une entreprise performante. L'étape suivante consistait à articuler l'entreprise autour de deux grands segments: la transformation de Noverco en une activité opérante devant abriter les secteurs non réglementés, qui pourrait être dirigée par une personne recrutée à l'externe, et la distribution gazière, confiée sous la responsabilité d'une personne déjà à l'emploi de Gaz Métro. Il faudra attendre que cette relève se précise avant de finaliser les croquis des nouveaux organigrammes.

## Transat A.T. augmente ses profits

LE DEVOIR

Au cours du troisième trimestre terminé le 31 juillet 1996, les revenus de Transat A.T. se sont établis à 234,2 millions comparativement à 153,2 millions pour le trimestre correspondant de 1995, ce qui représente une croissance de 17,3%. Ces résultats excluent les ventes provenant de la nouvelle participation dans Look Voyages SA qui se chiffrent à 54,5 millions.

Pour ce trimestre, le bénéfice net a été de 8,6 millions, soit 1,17\$ par action, comparativement à 8,1 millions soit 62 cents par action (5,6 millions, soit 42 cents par action avant un gain exceptionnel).

Pour les neuf premiers mois, les revenus de Transat se sont établis à 536,4 millions comparativement à 412,8 millions pour la période correspondante de l'année dernière. Le bénéfice net s'est élevé à 11,3 millions, soit 1,53\$ par action, comparativement à 6,5 millions, ou 49

cents par action (un peu moins de 4 millions ou 29 cents par action avant gain exceptionnel).

L'augmentation de rentabilité pour le troisième trimestre provient principalement d'un taux d'échange avantageux sur les revenus en franc français.

De plus, les revenus des voyageurs ont augmenté de 29% chez Air Transat Holidays (Toronto), de 28% chez Air Transat Holidays (Vancouver), de 36% chez Vacances Air Transat (France) et de 160% chez DMC Transat.

Au cours du troisième trimestre, Transat a acquis un huitième Lockheed L-1011 en vue de satisfaire à la demande de la saison d'été.

Elle a également racheté ses 2,4 million d'actions privilégiées de premier rang pour 2,4 millions\$ et a remboursé un emprunt à court terme de 7,5 millions. Ses liquidités atteignaient 63,1 millions au 31 juillet 1996, comparativement à 35,1 millions au 31 octobre 1995.

## Continental pourra signer une entente de partage de codes avec Business Air

Newark (AFP) — Continental a obtenu le feu vert des autorités fédérales pour un accord de partage des systèmes de réservation (*code-sharing*) avec la britannique Business Air, a annoncé hier la sixième compagnie aérienne américaine.

Cet accord sera effectif à compter du 16 septembre sur des vols entre Newark (New Jersey), dans les environs de New York et Manchester en Grande-Bretagne, aéroport à partir duquel des correspondances seront assurées avec Aberdeen, Dundee, Edinburgh et Glasgow en Ecosse.

Business Air est une filiale à 100% de Airlines of Britain Group (ABH) qui englobe British Midland.

American Airlines, première compagnie aérienne américaine et British Airways (BA), le numéro un britannique, avaient annoncé plus tôt cette année une alliance commerciale étendue qui a soulevé de très vives protestations parmi les autres

transporteurs aux États-Unis et en Europe. Ces derniers estiment que cette proposition de coordination et de partage des réservations sur les services atlantiques, fret et passagers, entre BA et AMR affaiblirait dangereusement la concurrence. Ils demandent en conséquence son rejet par les autorités anti-trust américaines et britanniques.

La compagnie britannique Virgin Atlantic mène également une campagne publicitaire particulièrement active contre cet accord.

Le département américain de la Justice a ouvert une enquête sur l'impact potentiel de cette alliance sur la concurrence dans le trafic aérien transatlantique. Mais c'est le département des Transports, qui décidera en dernier ressort de donner ou non son feu vert à l'accord.

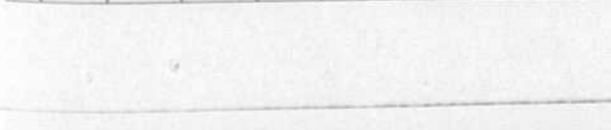
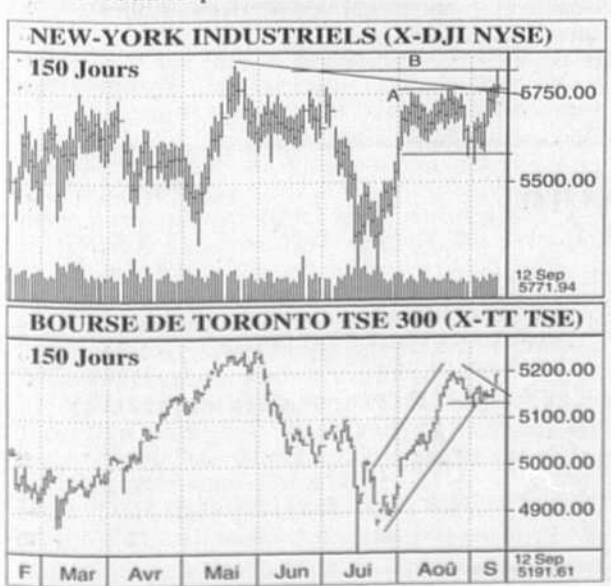
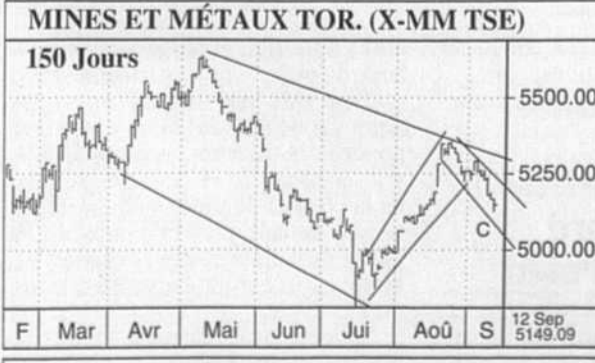
Washington a fait clairement savoir à Londres que cette approbation dépendait de la libéralisation du ciel

# COUP D'ŒIL BOURSIER

## Plusieurs secteurs en élan

MICHEL CARIGNAN  
COLLABORATION SPÉCIALE

À commencer par les indices américains, l'indice moyen de tous les titres inverse sa tendance baissière des derniers mois. L'industriel en fait de même avec la traversée de sa première résistance A et de sa tendance baissière B. Le TSE 300 s'élève en même temps. Avec une deuxième poussée sans hésitation, plusieurs secteurs se sont élancés, ajoutant du poids dans la balance du côté des acheteurs. Le secteur champion demeure celui des services financiers qui devrait atteindre un sommet à court terme dans sa forte tendance haussière. La consommation et le détail ont adopté un comportement haussier, brisant eux aussi leur résistance haussière. Ce n'est pas la majorité des secteurs qui fait monter les indices mais dans chacun des cas, ce sont de gros titres. Certains secteurs, comme celui du détail, doivent compter dans leur calcul des Métro Richelieu et des Canadian Tire fortement en hausse mais aussi des Oshawa en forte chute. Les transports, les industrielles et les pétrolières ont aussi continué en hausse mais la force des mouvements haussiers est plus faible que dans les premiers secteurs mentionnés. Les aurifères sont de glace, encore bien assis sur le dernier point de support. Une rechute est encore possible. Évitez ce secteur jusqu'à ce qu'un décollage devienne évident. Les forestières et les services publics n'ont aucunement réagi au mouvement haussier de la majorité des secteurs. Seule ombre au tableau: le secteur minier en chute continue. Il devrait cependant avoir pratiquement atteint le fond à court terme (ligne C). De toute évidence, le mouvement du marché est positif. Il l'est cependant beaucoup plus dans certains secteurs que dans d'autres. Choisissez les titres qui sont responsables. Parmi ceux-là, choisissez ceux dont la tendance haussière et la force de la poussée sont les plus évidentes. Dans le secteur industriel, les titres en mouvement haussier clair et net sont en minorité. Il faut être sélectif. Dans un mouvement de marché pareil, il faut se rendre à l'évidence. Ce n'est pas un mouvement des plus forts, mais il faut quand même mettre un peu la crainte au frigo. Méfiez-vous de vos titres qui continuent en baisse.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE MONTRÉAL</b>				
XXM:Indice du marché	24150	2533.44	+21.00	0.8
XCB:Bancaire	11691	3230.48	+50.80	1.6
XCO:Hydrocarbures	3903	2021.47	+3.53	0.2
XCM:Mines et métaux	6073	3046.11	-11.03	-0.4
XCF:Produits forestiers	1130	2548.38	+11.79	0.5
XC:Bien d'équipement	3270	2371.07	+12.74	0.5
XCU:Services publics	2914	2269.32	+6.43	0.3

	Volume	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
<b>BOURSE DE TORONTO</b>				
TSE 35	25912	270.01	+1.90	0.7
TSE 100		313.55	+2.12	0.7
TSE 200		319.16	+0.97	0.3
TSE 300	61342	5191.61	+31.20	0.6
Institutions financières	11881	4285.58	+64.96	1.5
Mines et métaux	5028	5149.09	-19.48	-0.4
Pétrolières	19447	5460.15	+14.55	0.3
Industrielles	4897	3499.09	+23.96	0.7
Aurifères	6178	11403.53	+17.47	0.2
Pâtes et papiers	1967	4354.37	+10.87	0.3
Consommation	1644	8261.20	+100.83	1.2
Immobilières	637	1580.99	+26.24	1.7
Transport	1649	5184.04	+31.96	0.6
Pipelines	1289	4435.81	+10.47	0.2
Services publics	1608	3965.13	+25.15	0.6
Communications	1420	8973.29	+33.21	0.4
Ventes au détail	1669	4080.07	+30.80	0.8
Sociétés de gestion	2022	6502.55	+39.07	0.6

	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var. (\$)	Var. (%)
<b>LES PLUS ACTIFS DE TORONTO</b>						
MORGAN	7748	4.90	4.65	4.70	+0.35	8.0
GULF CDA RES LTD	2733	8.95	8.75	8.80	-0.10	-1.1
TOR BK	2717	27.00	26.50	26.95	+0.55	2.1
BANK OF MONTREAL	2276	34.05	33.70	33.90	+0.25	0.7
ROYAL BANK OF CDA	2134	36.25	35.25	36.20	+1.05	3.0
BLACK SWAN GOLD	1837	1.47	1.33	1.36	-0.01	-0.7
PLACER DOME INC	1502	32.45	31.75	32.45	+0.30	0.9
TALISMAN ENERGY	1460	36.60	36.30	36.35	-0.15	-0.4
TRILION FIN CP A	1454	5.80	5.65	5.75	+0.05	0.9
INCO LTD	1345	43.60	42.90	43.20	-0.45	-1.0

	Volume (000)	Haut	Bas	Ferm.	Var. (\$)	Var. (%)
<b>LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL</b>						
CDN IMPERIAL BK	1015	47.15	46.75	47.05	+0.40	0.9
THOMSON RES INC	556	4.55	4.10	4.10	+0.05	1.2
TALISMAN ENERGY	466	36.60	36.35	36.35	-0.15	-0.4
TELEGLOBE B PR	425	25.00	24.95	24.95	-0.05	-0.2
METRO-RICHELIEU A	387	19.80	19.70	19.75	-0.10	-0.5
CDN IMPERIAL L PR	370	26.15	26.15	26.15	+1.35	5.4
MACKENZIE FIN CP	360	14.00	13.90	13.90	-	-
SODISCO-HOWDEN	355	0.15	0.13	0.14	-	-
VIOR SOC D'EXPLOR	340	1.09	1.03	1.08	+0.04	3.8
BANK OF MONTREAL	318	34.05	33.75	33.90	+0.30	0.9

**DECISION-PLUS**  
Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mardi le 24 septembre  
740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210 19:00h  
Réservez votre place :  
**(514)392-1366**

## É D I T O R I A L

## Questions de responsabilité

Jean-Robert Sansfaçon

Les ministres de la Santé d'Ottawa et des provinces, à l'exception du Québec, s'entendent pour créer un nouvel organisme national indépendant dans le but de régir le système de collecte, de transformation et de distribution du sang. Que le Québec n'adhère pas à cette entente, on le comprend, mais il reste à faire la preuve que notre propre système sera parfaitement sûr pour les malades.

**D**e prime abord, on se surprend de ce que les autorités politiques n'aient pas attendu le rapport de la Commission fédérale d'enquête sur le sang, prévu pour le printemps, avant d'annoncer la création de la nouvelle agence. Certes, il y a urgence en la demeure, plus personne en ce pays ne sachant qui de la Croix-Rouge, des gouvernements ou de l'Agence canadienne du sang (qui finance le système au nom des provinces) est responsable de la qualité des produits sanguins distribués au pays. Même si quelques années se sont écoulées depuis que des milliers de Canadiens ont contracté le VIH lors de transfusions sanguines, le flou persiste toujours quant à savoir qui est responsable de quoi.

En décidant d'aller de l'avant sans attendre les recommandations de la Commission Krever, les ministres de la Santé ont voulu mettre un terme à l'incertitude, se faire rassurants auprès des groupes de défense des personnes infectées qui ne croient plus à la Croix-Rouge. Mais ce faisant, les ministres risquent les foudres du juge Horace Krever ou pire, de voir la crédibilité de leur démarche ébranlée par des recommandations divergentes de sa part. C'est à se demander à quoi serviront ces recommandations d'une commission qui aura coûté une vingtaine de millions...

Pour le moment, on ne connaît pas grand-chose de la nouvelle agence qui devrait entrer en opération l'an prochain, sinon qu'elle sera indépendante des gouvernements, que son conseil sera composé à parts égales de représentants des provinces, des usagers et d'experts de la santé, et qu'elle assumera la plus grande partie des responsabilités du système. Ce qui n'implique pas nécessairement l'absence complète de la Croix-Rouge à qui on pourrait laisser un mandat de simple exécutant, ne serait-ce qu'à cause de l'image humanitaire de l'organisme et surtout de sa vaste expérience dans les collectes de sang auprès du public. Mais il est certain que les beaux jours de la Croix-Rouge au poste de commandement sont comptés.

Par la voix de son ministre de la Santé, le docteur Jean Rochon, le gouvernement du Québec a choisi de ne pas participer à la formation de la nouvelle agence nationale. Pour expliquer cette décision, on invoque, au premier chef, que la distribution de produits sanguins est une activité de compétence provinciale exclusive et on ajoute que, de toute façon, un système décentralisé, intégré au réseau des soins de santé comme l'est déjà la distribution de médicaments, serait une formule plus efficace et moins coûteuse.

Malheureusement, si on imagine vaguement ce que nous concocte le ministre, l'information manque pour qu'on soit en mesure de porter un jugement éclairé à son projet. D'où ces quelques questions de bétoté inquiet: en quoi le système québécois sera-t-il plus sûr que ce que l'on connaît présentement? Qui serait chargé d'y prendre des décisions rapides aussi cruciales que de retirer des milliers d'échantillons sanguins dont on soupçonnerait qu'ils puissent être infectés? Le ministre croit-il être en mesure de faire l'économie d'un organisme totalement indépendant, puisque dans son exemple de distribution de médicaments, une telle agence n'existe pas? Quel rôle et surtout quelle responsabilité assumera le gouvernement dans la gestion du système, lui à qui si peu de citoyens font confiance en cette matière, comme des sondages d'opinion l'ont révélé?

Après tout, pas plus que les autres gouvernements, celui du Québec n'a pris au sérieux la menace que représentaient les produits sanguins pour la transmission du sida au milieu des années quatre-vingt.

À cause de leur provenance et de l'utilisation qu'on en fait, le sang et ses produits dérivés ne sont pas des produits médicamenteux comme les autres. Ils exigent une surveillance de tous les jours, plus systématique et centralisée que celle qui est consentie pour la distribution de médicaments standard. Tant mieux si le système québécois coûte moins cher et est plus efficace qu'une grosse agence nationale. Encore reste-t-il à en faire la démonstration. Car les Québécois ne sont pas moins inquiets que les autres Canadiens chaque fois qu'un proche est à la veille de subir une intervention chirurgicale. Au ministre Rochon de répondre.

**Les Québécois ne sont pas moins inquiets que les autres à la veille d'une transfusion sanguine.**

ANDRÉ CAILLÉ:  
UNE MAIN DE FER DANS  
UN GANT DE...  
CAOUTCHOUC!



OPINION

## Du nord de l'Europe au nord de l'Amérique

MARC DROUIN

Diplômé de l'École d'architecture de Montréal

**C**omme tous bons ou mauvais voisins, pendant un millénaire et plus, les pays nordiques européens se sont fait la guerre.

Le Danemark, au XV<sup>e</sup> siècle, domine ses voisins scandinaves, les royaumes de Suède et de Norvège, de même que la lointaine Islande. Au siècle précédent, la Suède s'était assujéti la Norvège et aussi la Finlande, où vivait une population bien distincte des Vikings.

En 1523, les Suédois s'affranchissent de la suprématie danoise pour devenir maîtres de la mer Baltique au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Les Finlandais, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, passent de l'autorité suédoise à la domination russe, alors que les Norvégiens, à la même époque, du Danemark reviennent à la Suède.

Après six siècles de tutelle étrangère, la Norvège, en 1905, obtient son indépendance de la Suède. En 1917, c'est la Finlande qui devient à son tour indépendante en se soustrayant du joug de la Russie.

Enfin, l'Islande, fièrement autonome et démocratique au temps de Leifur Eriksson, dominée pendant près de 700 ans successivement par les Norvégiens, les Suédois et les Danois, vota sa complète indépendance en 1944, lors d'un référendum où le OUI recut l'appui de 97 % de sa population de moins de 200 000 habitants.

Cette longue saga si longuement belliqueuse avec tout son cortège de misères, dans ces vastes territoires de lacs et de forêts, de fjords, de neiges et de glaces, se poursuit depuis sous la forme de cinq États

souverains dans les eaux calmes de la maturité politique.

Le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède, avec chacun sa langue propre et sa culture bien définie, ayant enfin mis bas les armes et de côté toute volonté de suprématie ou d'ingérence, sont devenus au cours de ce siècle des modèles de démocraties pacifiques, et des plus libérales qui soient, des modèles d'équité sociale appliquée, de gestion intelligente des ressources, des modèles de prospérité.

Ces pays présentent également un exemple de solidarité dans un partenariat économique réussi. Après les interminables interférences constitutionnelles, le Conseil nordique était instauré en vue de produire une plus grande force de développement, d'évolution harmonisée, pour le bénéfice de chacun des partenaires.

Une zone de libre-échange fut alors constituée, où biens et services et individus peuvent circuler librement.

Et vaut mieux être le plus fort possible devant de très puissants voisins qui vivent tout près au sud de ses frontières: les Russes, les Allemands.

Totalisant une population d'environ 25 millions de citoyens, les États nordiques comportent aussi des minorités respectées: les Lapons dans les régions les plus septentrionales, des Inuits au Groenland. En Finlande, où on aime jouer au hockey et faire de la motoneige, vit confortablement une minorité suédophone qui jadis faisait la loi dans ce pays de cinq millions d'habitants.

Toute comparaison est boiteuse, dit-on, mais force est de constater que, dans l'ensemble géopolitique canadien, nombre de similitudes à

ces pays du nord de l'Europe incitent à la réflexion, à l'inspiration, pour venir à bout de l'imbrroglio paralytique que nous connaissons ici depuis trop longtemps.

Ayant tout intérêt à demeurer solidaires, face à nos réalités encore empêtrées dans les vestiges d'un Empire britannique révolu, au regard d'un dénouement logique, prévisible et souhaitable, pourquoi pas un grand changement d'attitude?

Pourquoi, au lieu de continuer à s'affaiblir en s'enfermant dans des manières de voir périmées, ne pas hâter d'ores et déjà un courageux réaménagement des structures institutionnelles qui régissent nos immenses espaces, où les principales composantes culturelles géographiques seraient réciproquement reconnues, indépendantes, libres? Pour enfin mieux progresser ensemble par la suite, au-delà de l'an 2000.

Dans un lointain passé, autour de l'an 1000, ces gens du Nord, ces Normands explorèrent les côtes du Labrador, celles de la baie d'Hudson, les rives du Saint-Laurent. En s'implantant à la même époque de part et d'autre de la Manche, ils nous ont même quelque peu apparentés à eux et entre nous, Français et Britanniques qui avons subséquentement exploré, peuplé, développé ces territoires d'Amérique du Nord.

Se trouverait-il quelque part sous nos cieux, sous nos neiges, des traces, des ondes telluriques bénéfiques laissées par quelque bon génie scandinave, qui, conjuguées à celles du Grand Esprit amérindien, pourraient nous mettre enfin sur la piste de la compréhension, de la conscience, de l'harmonisation, tout comme on y est parvenu là-bas au nord de la vieille Europe?

À PROPOS

## ...de l'économie souterraine au Québec

Pour illustrer l'ampleur de l'économie souterraine au Québec, la méthode retenue a consisté principalement à appliquer les résultats de l'analyse de Statistique Canada pour le Canada aux données récentes des comptes économiques du Québec.

Cette approche a notamment été choisie parce qu'elle permet d'estimer l'économie au noir par secteur d'activité et que contrairement à la méthode d'enquête auprès des individus, elle comprend les pertes associées à l'évasion fiscale des entreprises.

Par ailleurs, des évaluations spécifiques ont été utilisées pour le tabac et les boissons alcoolisées.

Lorsque cette méthode est appliquée aux données du

Québec pour l'année 1994, l'économie souterraine est estimée à 8,7 milliards, soit 5,2 % du PIB.

En excluant les activités illégales, c'est sept milliards qui échapperaient aux autorités fiscales, soit 4,2 % du PIB, cette somme correspondant aux parties mesurées (2,5 milliards) et non mesurées (4,5 milliards) dans les comptes économiques.

Le travail au noir et l'évasion fiscale associés à ces activités génèrent des pertes de l'ordre de 1,9 milliard pour le gouvernement du Québec.

Fiscalité et financement des services publics  
Gouvernement du Québec  
1996

## L E T T R E S

## La prétérition

J'ai manqué le texte de Pierre Milot. Dommage. Mais j'ai savouré les deux textes de Jacques Lamarche (30 août) et de Pierre Falardeau (3 septembre). J'ai lu ce dernier en écoutant les Colocs. Ça swingait dans les colonnes du *Devoir*, je vous jure!

En passant, Falardeau, la figure de style qu'utilise le kangourou en question pour passer des mines de crayon en *stainless* aux baïonnettes triangulaires, ça ressemble à une prétérition, croisée à une litote. La prétérition, c'est quand on dit ne pas parler d'une chose, tout en couchant avec elle. La litote, c'est quand on fait semblant d'être délicat, mais que dans le fond, on suggère le pire, habituellement le bec en cul de poule.

J'aime bien le mot prétérition. Un mot à 100 \$. Un mot d'intellectuel. Un mot assez proche de prétention.

Si l'on se fie à l'extrait cité par Falardeau, le texte de Milot en est plein.

Passe-moi la puck, j'vas en compter des buts!

Denis Thibault  
Gatineau, 3 septembre 1996

## Le hasard se défend bien

Chaque peuple a un destin, produit en partie par le hasard. Ce hasard qui est la rencontre d'une causalité externe et d'une finalité interne, selon ce que rapportait l'écrivain André Breton.

Le destin du Québec est particulier. Nous contribuons à la sociodiversité de la planète, comme les Estoniens, les Slovénes et tant d'autres courageux petits peuples.

Le sociologue Marcel Rioux disait: «Je crois en la vertu des petites nations.» Un jour, les Américains prendront conscience que de faire un re-

make d'un film étranger, c'est une faute de goût.

C'est une erreur au plan artistique. Ils décideront alors d'ouvrir à nouveau leurs fenêtres pour découvrir l'insaisissable richesse culturelle de la planète, lumineuse dans sa diversité. Ils auront un peu honte de la phase de nombrilisme et de narcissisme qu'ils auront traversée à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Un jour, les Américains et les Canadiens anglais remercieront les Estoniens, les Slovénes, les Québécois et tous les autres petits peuples d'avoir sauvé le sel de la terre sans lequel tout s'affaîdit.

Il ne faut pas se sentir coupable de travailler à la sociodiversité de la planète. Il ne faut pas se sentir coupable d'adopter des lois linguistiques qui contribuent à cette sociodiversité. Ni de vouloir les faire appliquer.

Jacques Fournier  
Montréal, 7 septembre 1996

## IDÉES

## Élections en Chimérie

Une opinion publique myope, des chefs politiques démagogues, des programmes conçus pour les lobbies... où est passée l'Amérique?

SERGE LEYMARIE

MBA de Harvard Business School  
Diplômé de l'École supérieure de commerce  
de Paris  
Directeur de la planification stratégique  
à Dallas, États-Unis

**L**e devenir des États-Unis est l'affaire des Américains, c'est entendu. Mais nous ne saurions y être indifférents tant ce qui se déroule dans ce pays a un impact disproportionné sur la prospérité et le mode de vie du reste de la planète. L'Amérique est le terroir d'une bonne partie des mythes qui peuplent

l'imaginaire de l'homme du vingtième siècle: l'espace, la liberté, le respect de l'individu, et l'équité. Or, si «l'emballage» n'a pas changé, le pays s'est tellement métamorphosé sociopolitiquement depuis dix ans que l'on se demande si l'Amérique en gestation sera toujours... l'Amérique, ou bien la patrie des chimères. La campagne présidentielle actuelle et les initiatives qu'elle a suscitées sont une bonne occasion de faire le point sur les courants qui traversent notre puissant voisin.

Au magasin des idées, Bob Dole et Bill Clinton se sont montrés fort peu dépensiers. Aucune des vraies questions de société ne fait l'objet de débat public. En revanche, on assiste à une surenchère de promesses ou d'initiatives pour réviser à la baisse les impôts — 15 %, promet Bob Dole — et, leur corollaire, les programmes sociaux. Cette fois, fait nouveau, les démocrates sont de la partie. Oublié, le *New Deal*! On puise sans vergogne dans le fond de commerce républicain pour attirer les électeurs effrayés par les errements du Grand Old Party, devenu le champ de manœuvre des extrémistes du combat contre l'avortement et des démagogues comme Pat Buchanan, le Le Pen américain. Tout a

**Le salaire horaire a pratiquement stagné en dollars constants depuis 25 ans.**

commencé par l'arrivée en masse au Capitole des représentants républicains élus sur la base du «Contrat pour l'Amérique», inventaire fourre-tout marqué de relents populistes. Car on n'hésite plus à faire feu, au Parti républicain, sur les «assistés». Les mères célibataires, par exemple, que Newt Gingrich veut remettre au travail en supprimant leurs allocations. «Et les enfants? — Ils seront placés à l'orphelinat!», rétorque-t-il, car il a pensé à tout. Ces «assistés» ont souvent, de surcroît, le mauvais goût d'appartenir à des minorités ethniques et bénéficient à ce titre de l'*affirmative action*. Bien sûr, on ne peut pas le dire directement, mais ces programmes bénéficient notamment à la communauté africaine-américaine. Ils ont été mis sur pied il y a 30 ans pour tenter de réparer le préjudice induit par deux siècles de mise à l'écart sur le niveau d'éducation des générations actuelles.

Cette hystérie anti-impôt-est-elle fondée? En pointant le bout de son nez à l'extérieur des États-Unis, on se rend bien vite compte que l'excès d'impôt ne fait pas partie des menaces qui pèsent sur la prospérité du pays. La part des prélèvements dans le PIB, en deçà des 35 %, est la plus faible de tous les pays industrialisés. Et, pour autant que l'on sache, les candidats à l'émigration économique dans les pays du Tiers-Monde ne voient pas les États-Unis comme l'Eldorado des pro-



Une déléguée à la convention démocrate de Chicago, qui s'est tenue à la fin août, tient des marionnettes représentant les candidats Bob Dole (à gauche) et Bill Clinton. La politique américaine est devenue un véritable *muppet show*.

grammes sociaux, à l'inverse de l'Union européenne qui attire par la générosité de sa protection sociale. La vraie question, qui n'est pas abordée, serait plutôt: pourquoi s'est-il constitué une «sous-classe» dans la population africaine-américaine, et comment intégrer cette communauté? Sur cela, silence. Il est vrai que les laissés-pour-compte ne votent pas aux États-Unis. Si en Europe 80 % de l'électorat se rend aux urnes, un Américain sur deux seulement jugera nécessaire de voter. Donc, la logique de marché s'imposant, une campagne utile prend pour cible la moitié de l'Amérique qui vote.

«Si les gens ne votent pas, c'est parce qu'ils sont satisfaits», disent les avocats du système. Et si un Américain sur deux n'avait pas confiance dans le système, justement? Au point de considérer que rien ne va changer, que le pays est plus manipulé par les intérêts privés qu'on ne le croit. Ainsi, le Parti républicain a reçu 72 millions des grandes compagnies de tabac et accuse Bill Clinton de surenchère lorsque celui-ci cherche à protéger les jeunes de ce fléau par une limitation plus stricte de la publicité. Après cela, comment croire que le programme du Parti républicain est conçu en fonction de l'intérêt général? La question non débattue porte sur un principe de démocratie: quelle rôle les intérêts privés doivent-ils avoir dans le financement des partis politiques?

D'autres questions restent en suspens, et elles ont trait au sens même de l'existence humaine. Est-il acceptable que les salaires horaires aient pratiquement stagné en dollars constants depuis 25 ans, alors que la durée annuelle du travail augmente, faisant passer les États-Unis au premier rang des pays industrialisés, devant le Japon? Et que, malgré un taux de chômage en deçà des 6 %, l'anxiété ait atteint un niveau record chez les salariés, comme l'exposait le magazine *Fortune* récem-

ment? Est-ce cela la finalité du développement économique? Ou bien est-ce le résultat de l'ouverture totale des frontières, d'une compétition non maîtrisée avec des pays, asiatiques en particulier, qui disposent en abondance, et pour longtemps, d'une main-d'œuvre bon marché et — n'en déplaise aux ayatollahs de la division internationale du travail — souvent très qualifiée? On entend souvent que ces pays ont aussi une éthique de travail différente: on veut dire par là que la majorité de la population considère comme normal de travailler six ou sept jours par semaine, et que l'enrichissement matériel y tient lieu de valeur suprême. Le problème est que ce mode de vie n'est pas conforme à la tradition humaniste occidentale. Mais de cela non plus on ne dit mot, car ce n'est pas le commerce mondial en «version politiquement correcte».

Dans le déballage des thèmes populistes de ces derniers mois, on notera aussi la loi Helms qui punit les multinationales étrangères coupables de commercer avec le «régime scélérat» de Cuba. On imagine bien les terribles menaces que cette loi de huit millions d'habitants fait peser sur l'Amérique! Mais la communauté cubano-américaine est organisée en lobby puissant. Et puis il y a le totalitarisme et le totalitarisme, puisque le régime saoudien, qui torture ses opposants et lapide les femmes adultères, ne semble pas poser de problèmes moraux aux sénateurs. Pardon! On oublie, on fait des affaires avec l'Arabie, et là on doit composer avec les lobbies pétroliers. Car hormis le Proche-Orient, Cuba et les trois «satans» — l'Iran, l'Irak et la Libye —, il ne sera jamais question de politique étrangère. Sauf pour exiger une baisse des contributions américaines à l'ONU, à la Banque Mondiale et au FMI, et une réduction de l'aide publique au développement, alors qu'en pourcentage du PNB, les États-Unis font déjà l'ef-

fort le plus faible de tous les pays industrialisés. Le courant isolationniste, fort au sein de l'opinion publique, est le fruit à la fois d'un nationalisme benêt et des lacunes laissées par le système éducatif. Les pays et les cultures étrangères sont systématiquement folklorisés, et c'est l'indifférence qui prédomine.

Il faudrait parler de vrais problèmes, donc. Mais pourrait-on le faire au milieu des confettis des investitures? Non, ça risquerait de gâcher la fête. On préférera reconstruire ses certitudes sur les cadavres de quelques boucs émissaires: péle-mêle, les immigrés, les intellectuels libéraux — une espèce particulièrement venimeuse, paraît-il —, les candidates à l'avortement.

Mais il y a plus grave encore. Ce déballage de populisme et de bigoterie, dans lequel le Parti républicain a toujours l'initiative, a un effet dévastateur sur une opinion publique qui, pour la grande majorité, n'a que des repères culturels très incertains. Ainsi, le récent développement des milices dans le Midwest — comme les *free men* qui ont tenu plusieurs semaines retranchés dans leur ranch — et la recrudescence des mouvements d'«hommes blancs» ont pour catalyseur la dénonciation permanente de l'Etat et de sa prétendue gâterie, des assistés, des étrangers... On entend des chefs de milices déclarer sur les ondes que Bill Clinton est un agent du KGB dont l'objectif est de détruire les États-Unis. Hollywood n'est pas loin! Si la culture est le meilleur rempart contre le manichéisme, force est de constater que ce rempart n'existe plus.

Une opinion publique myope, une classe politique qui lui sert un discours populiste en s'abritant derrière les mythes fondateurs et qui conçoit ses programmes en fonction des lobbies, c'est ainsi que se préparent des élections en «Chimérie» en 1996. L'observateur étranger se demande où est passée l'Amérique.

## Les bonnes salles de cinéma sont en péril

Les grands complexes contribueront à vider de leur clientèle les cinémas indépendants

JEAN DANIS  
Étudiant

**J**'ai été sur le coup attristé, quelque peu apeuré et par la suite choqué d'apprendre la confirmation d'un nouveau projet relié à la construction de 20 salles de cinéma près du quadrilatère de l'UQAM. Ce nouveau projet, qui s'ajoute à celui d'établir 37 salles dans l'ancien Forum, illustre bel et bien la dérive des cinémas de repertoire que connaît Montréal depuis les dernières années.

On retrouvait il y a quelques années à Montréal de nombreux cinémas indépendants qui avaient chacun un cachet très particulier, une programmation spécifique et originale. On a qu'à penser au Cinéma de Paris, au Ouimetoscope, au Rialto, au Nouvel-Elysée, au Quartier Latin, au Cinéma Outremont... Chaque cinéma avait son ambiance, ses habitués, ses événements spéciaux et sa programmation bien à lui. Aller voir un film dans ces salles était pour moi un quasi-pèlerinage au sein d'une communauté. A mon avis, ces cinémas contribuaient grandement au patrimoine culturel de Montréal.

Les méga-complexes de cinéma qui s'implanteront peut-être dans l'est comme dans l'ouest de la ville vont, à mon avis, contribuer à la fermeture de quelques salles de repertoire qui sont encore en vie à Montréal.

Certains vont sûrement dire que la programmation de ces futurs cinémas n'aura rien à voir avec celle des cinémas de repertoire et que, par le fait même, ces méga-complexes ne porteront aucunement atteinte à la clientèle des salles de repertoire.

Je pense que ces complexes n'auront pas le choix d'inclure dans leur programmation une catégorie de films que l'on retrouve aussi dans les salles de repertoire (films en nomination pour les festivals des dernières années, certains films européens, films de réalisateurs importants...). A mon avis, c'est précisément cette catégorie de films qui contribue à la survie des cinémas de repertoire en ce moment à Montréal. La programmation des complexes fera alors automatiquement compétition aux cinémas indépendants. De plus, de par leur site, les méga-complexes attireront forcément une partie de certains habitués des salles de repertoire (étudiants de l'UQAM, étudiant du cégep du Vieux-Montréal...). Les cinémas indépendants auront beaucoup de difficultés à survivre une fois que les «ciné-achats» se seront établis sur l'île.

Nous n'aurons d'autre choix que d'aller voir des films dans des sinistres salles ornementées d'un mauve-rose-bonbon aux confins des couloirs à étalage chromés. Cinéplex-Odeon aura réussi à faire la symbiose parfaite du cinéma et de la consommation. Montréal ne sera plus qu'un énorme centre commercial souterrain, son patrimoine culturel et une grande part de son architecture auront ainsi été sacrifiés au profit de la ciné-commercialisation.

### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Franceur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut; Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Jean Pichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramier (adjointe au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyn Coulon; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commissaires); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLI-CITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Bebeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Françoise Ouellet (secrétaire); LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zuida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchet-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise LaChapelle, Kachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Yves L. Duhaime (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## Laides, les caisses populaires? Jetez la pierre aux architectes!

RÉMI L. PETIT  
Architecte, Waterville

**A** la suite des articles parus dans *Le Devoir*, dont ceux de l'édition du jeudi 15 août 1996, traitant de la piètre qualité de l'architecture des Caisses populaires Desjardins et de l'incapacité de la direction de Desjardins d'insuffler un vent de qualité vers la production architecturale des Caisses, j'aimerais nuancer les positions présentées par M. Béland et par Lise Bissonnette, à la lumière de la pratique architecturale réelle.

Il est juste de dire que la qualité des bâtiments utilisant les Caisses populaires n'est pas grande au Québec. Cependant, on peut en dire autant des autres édifices bancaires, ou même plus largement, des autres édifices institutionnels, à l'exception de monuments contemporains d'une grande qualité: CCA, Musée McCord, Musée de Rimouski, Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, Forintek Est. Cependant, l'une des grandes qualités du Mouvement Desjardins est de placer les architectes des régions devant des projets ayant un potentiel créatif important. Au contraire des banques, dont les plans viennent de Toronto ou de Montréal, les Caisses vont chercher dans les régions, les architectes concepteurs.

La piètre qualité des Caisses tient moins au mauvais goût du public, ce qui est une question d'opinion, mais bien à la trop grande paresse, à la piètre qualité

des architectes qui présentent des modèles sans âme. Les conseils d'administration des Caisses populaires fondent beaucoup d'espoir dans les constructions et les rénovations de leurs édifices et ils font confiance aux architectes de leur milieu pour que leur projet soit, intégré dans le milieu bâti, un symbole héroïque d'une architecture d'avant-garde. C'est cette confiance qui est déçue dans bien des cas. Le potentiel du projet n'est pas exploité. Les architectes présentent des solutions faciles, toutes faites, sans recherche stylistique et sans lien avec l'environnement.

Mais il existe des cas où les conseils d'administration et les architectes, sans créer des précédents architecturaux, arrivent à des résultats de qualité. Dans la région des Cantons de l'Est, il y a la Caisse de Waterville, celle de Mansonville, les Caisses Saint-Joseph et Sainte-Jeanne-d'Arc à Sherbrooke, pour ne nommer que celles-là. Nous avons travaillé à la réalisation de la Caisse de Waterville et nous croyons avoir achevé un édifice répondant à la demande des Caisses, répondant au milieu bâti et répondant à une unicité stylistique qui satisfait les membres des caisses, comme les passants. Est-ce qu'elle satisfait les «spécialistes» et les oracles du bon goût? C'est assez secondaire dans un milieu où l'honnêteté du bâtiment devrait être plus présente.

**Il ne faut pas s'en prendre aux conseils d'administration des caisses.**

Cependant, je dois être d'accord avec Mme Bissonnette, quand elle évoque certaines caisses mal implantées, mal finies et d'une architecture banale. Mais c'est aux architectes qu'il faut s'en prendre et non pas aux conseils d'administration des Caisses. Dans tous les projets de Caisses où j'ai été impliqué, je n'ai jamais vu un conseil d'administration imposer ses vues à l'architecte: toujours, ils ont répondu à ce qu'apportait l'architecte au niveau stylistique. Ils répondent à ce qui leur est présenté. Si la proposition est banale, la construction risque d'être banale, puisqu'il n'y a pas, dans tous les conseils d'administration, des gens capables de remettre en question les propositions des architectes.

Il est certain que nous pouvons rêver que les Caisses populaires soient construites comme la Banque populaire de Vérone de Carlo Scarpa, mais la culture architecturale doit être propagée chez le public comme chez les architectes.

Il ne faudrait pas tomber dans le jeu excessif de la nouveauté à tout prix. Vous indiquez qu'il faudrait que les Caisses correspondent mieux aux tendances architecturales fortes de leur époque. Quelles sont ces tendances fortes actuellement: les formes présentées à la Caisse populaire de Drummondville et ayant gagné des prix d'excellence décernés par «les spécialistes de l'architecture» que vous mentionnez?

Il faudrait y regarder de plus près: un toit ondulé ou l'eau s'écoule dans des bords de gouttière de bungalows, des finis hi-tech qui s'effritent et pâlisent, de l'acier qui rouille et brise de la maçonnerie, une place publique qui accueille des citoyens une fois par année, sont autant d'éléments qui sont loin d'être plus convainquants que les blocs insensiblement américains créés par Mme Bissonnette.

Je souhaite que les architectes du Québec se sentent interpellés par toutes ces questions et qu'ils réussissent à faire un meilleur travail avec les donateurs d'ouvrages que sont les Caisses populaires Desjardins. J'ose croire que Desjardins continuera encore, malgré la réingénierie des caisses, à donner la chance aux architectes, jeunes et plus vieux, de travailler dans leur milieu, et non pas avec des idées venues de la métropole. J'aimerais que Desjardins relève le défi lancé par Mme Bissonnette pour que certains architectes soient crédités de leur bon travail, et que des idées germant dans les conseils d'administration et dans les bureaux d'architectes. C'est pourquoi j'ai nommé certaines caisses de ma région, réalisées par quatre firmes d'architectes différentes.

En terminant, j'implore les médias de continuer à parler d'architecture, pour éviter que la médiocrité déjà présente ne se propage et pour que des échanges puissent exister entre praticiens de l'architecture et les utilisateurs du milieu bâti.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Le CP enterre son projet immobilier à Outremont



Comme des frères: Howard Galganov, chef du Québec Political Action Committee, et Billy Two Rivers, du conseil de bande de Kahnawake.

SERGE TRUFFAUT LE DEVOIR

Le Canadien Pacifique vient de mettre un terme au projet qu'il avait conçu pour transformer la cour de triage qu'il exploite à Outremont en un vaste complexe immobilier qui aurait combiné unités résidentielles et espaces à bureaux.

Président de Chemin de fer Saint-Laurent et Hudson, une filiale du CP, Jacques Côté a indiqué que la mise au rancart du projet était devenue inévitable lorsque les autorités municipales avaient exigé une soustraction importante au nombre d'unités prévues.

Selon les explications de M. Côté, «la taille souhaitée par la municipalité d'Outremont n'aurait pas permis de rentabiliser le projet.» Dans la foulée, le président de Chemin de fer Saint-Laurent a tenu à rappeler que c'est la municipalité d'Outremont, alors que Jérôme Choquette en était

le maire, qui avait demandé au CP de transformer la cour de triage en un complexe immobilier.

Cette aventure étant close, le CP entend redonner aux terrains qu'elle possède en cet endroit sa vocation d'origine, soit le ferroviaire évidemment. Ainsi que l'a confié M. Côté, on entend exploiter au maximum les infrastructures existantes afin d'établir à 80 % minimum, au lieu du 20 % actuel, la capacité de production de l'endroit.

Le maire d'Outremont, Jérôme Unterberg, a expliqué que l'échec du projet caressé par le CP découlait davantage de l'état moribond dans lequel est plongé l'immobilier depuis des années que de tout autre facteur. Le nombre d'unités prévues par le CP n'aurait eu pour effet que de fragiliser le marché immobilier des environs. Bref, l'offre aurait excédé de beaucoup la demande.

«A mon avis, a poursuivi le maire

d'Outremont, les gens du CP ont fini par réaliser que leur projet n'était pas viable. Car il ne faut pas oublier que dans le cas qui nous occupe, s'ils veulent construire leur projet rien ne les empêche d'aller de l'avant.»

On se rappellera qu'au printemps dernier, les autorités municipales avaient rejeté sans l'ombre d'un doute le projet du CP une semaine après que cette dernière eut exigé une réponse à leur requête.

Cela étant, M. Côté a indiqué que le projet Glenn, un projet immobilier pour les terrains que le CP possède à Westmount et à Montréal, poursuivait son bonhomme de chemin. En fait, si la partie Montréal avance, la partie Westmount bat de l'aile. Dans ce cas, il faut savoir que 70 % de la bande de terrains contigus que le CP possède en cet endroit sont situés à Montréal, le reste étant à Westmount.

ROUX

«Un fervent défenseur d'un système fédéral souple»

SUITE DE LA PAGE 1

tés politiques concernées. Quant à ses déclarations ou à ses prises de position politiques passées, le nouveau lieutenant-gouverneur déclare ne rien regretter, mais il compte demeurer impartial au cours de «quelque débat partisan que ce soit». Il dit demeurer, par ailleurs, «un fervent défenseur d'un système fédéral souple qui continuera de croire en l'avenir du Canada».

M. Roux a toutefois refusé de se prononcer sur l'attitude qu'il adopterait dans l'éventualité d'une loi proclamant l'indépendance du Québec, prétextant qu'il s'agissait là d'une question purement hypothétique. En affirmant vouloir éviter «un premier affrontement avec le gouvernement québécois», il n'a pas voulu commenter non plus l'absence de drapeau canadien lors de sa cérémonie d'assermentation.

Un peu plus tôt hier matin, le premier ministre Lucien Bouchard, visiblement renfrogné lors de la cérémonie d'assermentation en après-midi, avait donné le ton à la journée en qualifiant d'un peu désuet le rôle du lieutenant-gouverneur du Québec. «Il a été accepté comme tel par tous ceux qui ont tenu cette fonction. M. Roux a accepté de jouer ce rôle, j'espère qu'il s'y tiendra.»

Le vice-premier ministre Bernard Landry a pour sa part rappelé le caractère hautement symbolique du nouveau rôle que s'approprie à jouer Jean-Louis Roux. Il espère lui aussi que le comédien et sénateur s'en tiendra à un personnage effacé: «Voir un grand comédien passer à la bouffonnerie serait une tragédie.»

Le représentant du gouvernement fédéral à la cérémonie d'assermentation était le ministre du Conseil du trésor canadien, Marcel Massé. Pressé de questions par les journalistes, il a également décrit la fonction de M. Roux comme étant «essentiellement symbolique». Ce à quoi le nouveau lieutenant-gouverneur a répliqué en conférence de presse: «N'en déplaise à M. Massé, je ne crois pas que mon travail soit uniquement symbolique.»

Le mois dernier, la nomination de Jean-Louis Roux par le premier ministre Jean Chrétien avait déjà été mal accueillie par le gouvernement québécois. Le premier ministre Lucien Bouchard avait alors fait savoir que le Québec n'avait pas été consulté, comme c'est habituellement le cas lors de pareilles nominations, et que M. Roux avait tenu des propos très durs au sujet des souverainistes lors de la dernière campagne référendaire.

Le remplaçant de Martial Asselin recevra un salaire annuel de 92 200 \$ et devra payer de l'impôt. Jean-Louis Roux accède à ses nouvelles fonctions au terme d'une longue carrière de comédien à la scène et à la télévision. Il avait été nommé sénateur en 1994 par le premier ministre Jean Chrétien.

Il terminera sa carrière à la scène au cours des prochains mois en participant à des pièces de théâtre qui le mèneront de Montréal à Saint-Boniface, en passant par Hull. Il a précisé hier qu'il versera ses cachets à l'École nationale de théâtre, au TNM et à Jeunesse Canada Monde.

GALGANOV

«Un succès qui dépasse mon imagination la plus folle»

SUITE DE LA PAGE 1

me des Canadiens anglais au Québec me semble être de la petite bière en comparaison de ce qui arrive aux Noirs et de tout ce qui se passe en Bosnie, a-t-il fait valoir. Ici, nous sommes aux prises avec des problèmes raciaux que vous n'êtes même pas sur le point de connaître au Canada. Je vois le Canada comme un modèle de démocratie civilisée.»

Peu impressionné par la froideur de l'accueil reçu à New York, Howard Galganov a qualifié son voyage aux États-Unis de «succès qui dépasse mon imagination la plus folle». Quant à la quasi-absence de gens d'affaires dans la salle, M. Galganov a laissé entendre que cela s'expliquait sans doute par des pressions financières qu'il aurait exercées le gouvernement québécois sur les barons de Wall Street. «Si j'avais été en position de perdre des milliards de dollars, j'aurais été dissuadé moi aussi», a-t-il déclaré, reconnaissant toutefois qu'il n'avait aucune preuve de ce qu'il avançait. «Le seul indice que j'ai en ma possession, c'est que j'ai reçu environ 25 appels de gens qui me disaient qu'ils voulaient m'accompagner. Aucun d'entre eux n'est venu, ce n'est pas croyable.»

Alors que, mercredi, il avait dénoncé le périple de M. Galganov — expliquant que ce geste n'aiderait en rien à clarifier le débat linguistique —, le ministre fédéral Stéphane Dion s'est dit soulagé hier du peu d'enthousiasme qu'a suscité le passage de M. Galganov aux États-Unis jusqu'à maintenant, ajoutant qu'il s'attendait à ce qu'il «se marginalise de plus en plus».

M. Dion était invité à commenter la croisade du militant anglophone contre la souveraineté du Québec lors d'une rencontre de presse à Brossard, peu après la réunion du caucus fédéral du Québec. Il estime qu'il «est bon d'entendre que M. Galganov n'a su attirer toute l'attention qu'il voulait de la part des médias, des investisseurs et des politiciens américains».

Même si Howard Galganov souhaitait sensibiliser l'opinion américaine à la cause des Anglo-Québécois — en plus de livrer sa vive opposition au projet souverainiste —, il semble qu'il ait lamentablement échoué puisque les rapports de presse laissent entendre qu'il a essentiellement été suivi par les médias québécois francophones et anglophones.

M. Dion estime toutefois que si le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, affirmait clairement qu'il n'a pas l'intention d'imposer l'unilinguisme, cela contribuerait grandement à apaiser les esprits. Le fait que le gouvernement québécois ait laissé entendre qu'il maintiendrait les dispositions permettant l'affichage dans une autre langue que le français à condition que le français soit nettement prédominant ne paraît pas suffisant aux yeux du ministre Dion. «Il a l'air de se résigner pour le moment parce qu'il craint les tensions, a-t-il dit de M. Bouchard. Mais on ne bannit pas les autres langues, ça ne se fait pas.»

De son côté, la vice-première ministre du Canada, Sheila Copps, ne partage pas l'avis exprimé mercredi par son collègue Stéphane Dion. De passage à Québec, Mme Copps a affirmé que «les gens sont libres de dire ce qu'ils ont à dire, et à ce que je sache, personne ne s'énerve quand M. Bouchard se rend aux États-Unis pour aller promouvoir la souveraineté. C'est un pays libre et chacun est libre de se rendre aux États-Unis avec le passeport canadien».

La ministre du Patrimoine a également formulé une petite suggestion à l'intention de Lucien Bouchard et à ses ministres, leur proposant de respecter leurs engagements en ce qui a trait à l'économie plutôt que de demeurer obsédés par la question linguistique.

Vie sur Mars: rien de concluant

Washington (AFP) — Aucune preuve «concluante» d'une éventuelle forme de vie sur Mars n'a encore été découverte par l'équipe qui avait annoncé en août avoir «probablement» détecté une ancienne activité biologique dans une météorite de la planète rouge, a indiqué hier à Washington un responsable de l'agence spatiale américaine (NASA), David McKay.

«Nous n'avons pas assez de preuves pour conclure» qu'il y a eu une vie sur Mars, a souligné M. McKay, un des auteurs de l'étude, chargé au centre spatial Johnson (Texas) de l'exploration du système solaire et des sciences de la Terre. Selon lui, il faudra encore «un à deux ans» avant d'avoir une réponse définitive à partir de l'examen de la météorite Allan Hills 84001, tombée dans l'Antarctique il y a 13 000 ans.

L'administrateur de l'agence spatiale, Daniel Goldin, avait annoncé début août que «la NASA avait fait une découverte surprenante tendant

à indiquer qu'une forme primitive de vie microscopique a pu exister sur Mars» il y a 3,6 milliards d'années. Mais les auteurs de l'étude avaient eux-mêmes parlé seulement de «faux-cas de preuves», «ensemble» de phénomènes allant dans cette direction, «interprétation raisonnable»...

Témoignant à la Chambre des représentants devant la sous-commission de l'espace et de l'aéronautique, M. McKay a souligné que les scientifiques qui ont fait part de leur scepticisme à la suite de l'annonce de la NASA «n'ont pas mis en doute les résultats purement scientifiques de l'étude, mais leur interprétation».

Le professeur Richard Zare, de l'Université Stanford (Californie), qui a participé à l'étude de la météorite Allan Hills, a reconnu pour sa part qu'on ne pourrait être sûr de rien «tant qu'on n'aurait pas sur Mars pour en ramener des échantillons», soit au moins «dix ans».

Il s'est refusé à se prononcer sur la possibilité de confirmer la présen-

ce d'une vie passée sur la planète rouge à partir de l'examen des onze autres météorites de Mars découvertes sur Terre.

Les sondes américaines Viking avaient mis en évidence il y a vingt ans que tous les éléments essentiels à la vie sur Terre — carbone, azote, hydrogène, oxygène, phosphore — se trouvaient sur la planète rouge. Les sondes avaient également confirmé la présence d'eau sous forme de vapeur et de glace.

Le Pr Zare a estimé que malgré les conditions climatiques extrêmes régnant sur Mars, rien ne permettait d'éliminer la possibilité de la présence d'une forme de vie à l'heure actuelle. «Des chercheurs ont récemment trouvé des formes de vie dans des rochers de l'Antarctique» et des micro-organismes ont déjà été découverts dans des zones où sévissaient une chaleur très importante ou des pressions extrêmement fortes, comme au fond des

MENACES Mobilisation américaine

SUITE DE LA PAGE 1

Aziz, a adressé dans la journée une sévère mise en garde au Koweït en lui enjoignant de ne pas servir de base à une nouvelle attaque américaine.

«Nous considérerions un tel comportement de la part du régime koweïtien comme une agression flagrante contre l'Irak et comme un acte de guerre contre l'État irakien», a-t-il dit dans un communiqué.

Clinton accentue la pression

Par ailleurs, fort du soutien d'une énorme majorité des Américains, le président Bill Clinton a encore accru la pression hier sur le leader irakien Saddam Hussein.

M. Clinton, qui faisait étape dans la petite ville californienne de Rancho Cucamonga dans le cadre d'une tournée électorale de trois jours, a en effet lancé un nouvel avertissement sévère au régime de Bagdad, alors même que le Pentagone intensifiait ses préparatifs en vue d'une éventuelle action militaire contre l'Irak, qui serait donc la troisième depuis le 3 septembre.

«Nous ne pouvons pas autoriser quiconque où que ce soit à croire qu'il n'est pas tenu de respecter les normes de conduite civilisée», a dit M. Clinton devant plusieurs milliers de sympathisants venus l'écouter sur le campus de l'université Chaffey de Rancho Cucamonga.

«Je répète donc que je ne veux pas m'engager dans une guerre de mots avec Saddam Hussein mais que nous allons faire tout ce qui nous faut pour l'empêcher de menacer ses voisins, de menacer nos pilotes, et nous allons faire respecter les zones d'exclusion aérienne» instaurées par les Alliés au-dessus du nord et du sud

de l'Irak, a-t-il poursuivi.

Dans le même temps, les États-Unis prenaient trois mesures supplémentaires qui accréditent l'idée d'une action prochaine: deux unités de missiles antimissiles Patriot étaient mises en état d'alerte sur une base du Texas pour un possible déploiement dans la région du Golfe, le porte-avions USS Enterprise recevait l'ordre de quitter l'Adriatique pour se rendre éventuellement dans cette région et, enfin, huit avions furtifs (Stealth) F-117 décolaient d'une base du Nouveau-Mexique pour le Golfe.

M. Clinton avait lancé la veille à Sun City un avertissement quasiment identique à l'Irak dans des circonstances similaires, c'est-à-dire lors d'un discours électoral devant plusieurs milliers de personnes.

Dans les deux cas, ses propos très fermes ont déclenché une ovation nourrie de la part du public, ce qui semble montrer qu'il ne déplairait pas aux Américains d'en découdre une fois de plus avec celui qui, depuis la guerre du Golfe de 1991, fait figure d'ennemi numéro un de l'Amérique.

Cette impression est d'ailleurs confirmée par un sondage réalisé entre samedi et mardi dernier et dont les résultats ont été publiés hier par le Los Angeles Times.

Approbaton massive

Selon cette enquête, 68 % des Américains approuvent les deux tirs de missiles de croisière effectués les 3 et 4 septembre par les États-Unis contre les batteries de DCA irakiennes dans le sud de l'Irak, 22 % seulement les désapprouvent.

En outre, près de dix jours après ces deux salves de missiles, 58 % des Américains seraient satisfaits de l'atti-

tude d'ensemble de M. Clinton face à Bagdad.

Le fait que le président ait, pour la deuxième journée consécutive, abordé ce sujet dans des discours électoraux prouve que la Maison-Blanche — qui fait effectuer des sondages quotidiens sur tous les sujets d'actualité — est convaincue que la crise joue en sa faveur.

Aux républicains qui, à l'instar de l'ancien secrétaire d'État James Baker, accusent M. Clinton d'une «absence de leadership» dans cette crise, le porte-parole de la Maison-Blanche, Michael McCurry, a répliqué en Californie qu'«il incombe à ceux qui contestent [sa politique] de dire ce qu'ils feraient».

Il a aussi qualifié l'attitude très ferme adoptée par M. Clinton de «prudente et mesurée».

Dans une déposition devant une commission sénatoriale, M. Baker, qui dirigeait la diplomatie américaine à l'époque de la guerre du Golfe, a notamment estimé que les États-Unis devraient frapper des cibles dans Bagdad et dans les alentours, ainsi que des unités de la garde républicaine irakienne situées au nord du 36<sup>e</sup> parallèle.

En privé, les conseillers de M. Clinton accompagnant le président en Californie se montraient très sûrs d'eux, se disant certains que cette controverse naissante sur l'Irak ne parviendrait pas à donner un nouveau souffle à la campagne du candidat républicain à la Maison-Blanche, Bob Dole, actuellement en perte de vitesse.

A moins de huit semaines de l'élection présidentielle du 5 novembre, le sondage du Los Angeles Times donne ainsi à M. Clinton une avance de 17 points sur son rival (54 % des intentions de vote contre 37 %), alors que le baromètre du quotidien USA Today reste au beau fixe pour le président, puisqu'il donne un écart stable à 21 points.

BORDEAUX «Moi, la dernière fois que j'ai joué la comédie, c'était devant un juge»

SUITE DE LA PAGE 1

La chanteuse Marie Philippe et trois comédiens, Lyne Rottier, Pierre Rivard, Jean-Pierre Bourassa, ont eu droit à tous les égards hier lors de l'émission dont le thème est «Liberté, espace, création». Une haie d'honneur a salué leur entrée en studio où, avant de présenter trois contes monologués de Léo Lévesque, ils ont été bombardés de questions par les animateurs-prisonniers. De vraies colles, écrites à l'avance, apprises par cœur pour certains. «Moi, la dernière fois que j'ai joué la comédie, c'était devant un juge [...]». Vous, les artistes comédiens, on vous paie pour jouer la comédie. Nous, détenus comédiens, on paie pour avoir joué la comédie. Où est la justice dans tout ça?

D'autres voulaient savoir s'il fallait être bon menteur pour être un bon acteur. Un autre encore, au teint foncé, a apostrophé Marie Philippe en ces termes: «On m'a dit que tu as une tendresse particulière pour les chevaux. Or, on ne peut pas aimer les chevaux sans aimer les Arabes!» Il y est ensuite allé d'une chanson de son

cru, en français, mais dont le rythme endiablé évoquait davantage le souk que le fin fond de la prison sur les rives de la rivière des Prairies où il a échoué.

Chaque réponse, chaque silence même d'une comédienne déconcentrée ont été salués d'une salve d'applaudissements.

Puis vinrent les monologues, ceux de Léo Lévesque. L'auteur n'y était pas, comme il n'était pas à La Licorne où ses contes ont été joués en décembre dernier. Léo Lévesque était hier au pénitencier de Sainte-Anne-des-Plaines, là où il écrit ses contes coup-de-poing, réunis sous le nom Le Chant d'Amaryllis. «J'écris environ cinq heures par jour. Les autres prisonniers me respectent mais ne comprennent pas trop l'univers qui m'habite», a-t-il confié plus tôt cette semaine par téléphone.

Les relations publiques depuis un pénitencier ne sont pas aisées. La ligne du téléphone public mis à la disposition des prisonniers se coupe au bout de vingt minutes pour permettre à leurs interlocuteurs de mettre fin à la conversation s'ils le veulent.

De ce téléphone public particulier, donc, Léo Lé-

vesque oscillait entre le bonheur total et la plus grande détresse. «C'est comme si j'accouchais et qu'on m'empêchait de voir mon bébé», déplorait-il, faisant allusion à ce Chant d'Amaryllis que 300 détenus de Bordeaux ont pu voir en circuit fermé, mais pas lui.

Le nuage passe, puis il évoque la possibilité d'une libération conditionnelle en novembre. «Le musée Pointe-à-Callière présentera mes contes sous peu, ils seront aussi joués à Chambly et un réalisateur de cinéma s'est même montré intéressé. Mais moi, je vise surtout les cégeps parce que mon but, c'est de faire de la prévention contre la drogue, la prostitution...»

Léo Lévesque a 49 ans mais il préfère que l'on dise 50 ans. «Combien de temps j'ai passé en prison? Je n'ai pas compté les années, je sais pas, ça doit bien faire 15 ou 18 ans...»

G., qui était hier dans le studio des Souverains anonymes, les a comptés un à un, lui, ses jours à Bordeaux: «Dix ans et vingt jours en dedans pour avoir mordu un infirmier.» Il est séropositif. «Ça n'a pas aidé qu'un tabloïd en fasse un gros titre», se plaignait-il hier.

Hier, jour de ses 35 ans, c'était sa dernière journée à Bordeaux, et à l'image des prisonniers présents en studio, il assistait pour la première fois à une représentation théâtrale. «Il fallait bien que je sois ici pour voir ça!»

Les contes d'hier ont raconté la triste fin d'Isa dont le père, injustement accusé par sa conjointe, s'est retrouvé au pénitencier; puis l'existence de Ti-Bob, violé par un voisin de cellule; puis celle d'un ex-détenu retourné en taule pour n'avoir pas su respecter son heure de retour à la maison de transition, retardé par un coup de foudre...

Ce que Léo Lévesque a raté? Un auditoire silencieux pendant l'heure qu'a duré le spectacle, puis en délire une fois le dernier mot prononcé.

Plusieurs ont couru les autographes, tous ont fait la bise à Marie Philippe. C'est entre autres cela que vous n'entendez pas ce mercredi à 18h30, sur les ondes de CIBL, tout comme vous ne verrez pas le travail efficace et discret de Mohamed Lotfi, à qui revient l'initiative de l'émission Souverains anonymes.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00 2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9 RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ (514) 985-3344 (514) 985-3344 PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390 NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30 Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390 Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559